



**LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS
LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS LES
MOINS AVANCÉS ET LEUR INTÉGRATION
DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE**



Table des Matières

PRÉFACE	v
LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LEUR INTÉGRATION À L'ÉCONOMIQUE MONDIALE	1
RÉSUMÉ	3
INTRODUCTION	8
I. SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE	12
II. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EXTERNE: POSSIBILITÉS ET DÉFIS	51
III. POLITIQUES À METTRE EN ŒUVRE POUR EXPLOITER ET DÉVELOPPER PLEINEMENT LE POTENTIEL DE L'AGRICULTURE	67
ANNEXE STATISTIQUE	85
ANNEXE I . ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA FAO AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS, DANS LE SECTEUR AGRICOLE	109
INTRODUCTION	111
I. LES PROGRAMMES DE TERRAIN DE LA FAO DANS LES PMA	113
II. ASPECTS PARTICULIERS	116
III. SOURCES DE FINANCEMENT	119
IV. PERSPECTIVES	121
APPENDICE : Projets de terrain de la FAO opérationnels dans les PMA (2000)	123
ANNEXE II. RECUEIL D'INDICATEURS STATISTIQUES CLÉS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS	141

PRÉFACE

Le présent volume contient des études initialement établies par la FAO en vue de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) qui s'est tenue à Bruxelles du 14 au 20 mai 2001. Ces études, présentées à la réunion thématique intitulée «Renforcement des capacités productives – le secteur agricole et la sécurité alimentaire» de la Conférence, se composent d'une analyse du rôle de l'agriculture dans le développement des pays les moins avancés ainsi que de leur intégration à l'économie mondiale, d'un résumé des programmes de terrain réalisés par la FAO dans les PMA et d'un recueil d'indicateurs statistiques clés de l'agriculture des PMA.

Ces documents, qui ont été révisés et édités, sont publiés dans ce volume afin d'en assurer une plus large diffusion.

**LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DES PAYS LES MOINS
AVANCÉS ET LEUR INTÉGRATION À
L'ÉCONOMIQUE MONDIALE**

**LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET
LEUR INTÉGRATION À L'ÉCONOMIQUE MONDIALE**

RÉSUMÉ

Le présent document contient une étude du rôle du secteur agricole dans les efforts déployés pour atténuer la pauvreté et promouvoir une expansion économique et un développement durable dans les pays les moins avancés (PMA). Il tend, en présentant les dernières informations à ce sujet, à susciter un débat qui contribue à dégager un plus solide consensus sur les mesures à prendre pour que l'agriculture occupe la place qui lui revient dans les PMA.

L'agriculture est le pilier de l'économie des PMA, et la sécurité alimentaire, les recettes d'exportation et le développement rural de ces pays en dépendent. Or, la production agricole des PMA pour les marchés intérieurs et pour l'exportation n'a pas été ce que l'on espérait, et la croissance de la production par habitant s'est ralentie pendant les années 90, ce qui, joint à des fluctuations marquées d'une année sur l'autre, est resté un problème chronique et a été l'une des principales causes de la pauvreté persistante et de l'aggravation de la sécurité alimentaire dans ces pays. Entre 1969-71 et 1996-98, la proportion de sous-alimentés par rapport à la population totale des PMA est passée de 38 à 40 pour cent, tandis qu'en chiffres absolus, leur nombre est passé de 116 à 235 millions. En ce qui concerne le commerce extérieur, les PMA sont restés en marge des marchés agricoles mondiaux, ne représentant que 5 pour cent des exportations mondiales de produits agricoles au début des années 70 et à peine 1 pour cent à la fin des années 90.

La médiocrité du bilan de l'agriculture dans les PMA est imputable à la multitude de difficultés internes et externes auxquelles ces pays se heurtent dans les efforts qu'ils font pour développer ce secteur, pour améliorer la sécurité alimentaire et pour accroître les recettes d'exportation. Au plan interne, ces difficultés tiennent à une faible productivité, à la rigidité des structures de production et d'échanges, à une

base de compétences limitée, à une faible espérance de vie à la naissance, à l'insuffisance de l'instruction et des qualifications, aux défaillances de l'infrastructure et à des cadres institutionnels et politiques inadéquats. Dans le même temps, du fait de l'intégration croissante des marchés causée par la mondialisation et la libéralisation des échanges, leurs économies doivent opérer dans un environnement extérieur de plus en plus compétitif. Les PMA continuent de n'exporter qu'une gamme étroite de produits primaires extrêmement vulnérables aux fluctuations de la demande et à la dégradation des termes de l'échange. En outre, l'aide extérieure à l'agriculture dans les PMA a diminué, le montant annuel moyen de l'aide publique au développement (APD) diminuant de 20 pour cent de 1981-1990 à 1991-99. L'incapacité dans laquelle se trouvent les PMA de soutenir la concurrence non seulement sur les marchés mondiaux mais aussi sur leurs marchés intérieurs se reflète dans la hausse de la facture de leurs importations de produits alimentaires.

Inverser ce déclin et intégrer les PMA à l'économie mondiale représente un défi énorme. Il faut en effet aider ces pays à surmonter leur marginalisation des marchés mondiaux, à s'adapter à l'évolution technologique et à faire face à un nouvel environnement institutionnel. Cependant, la plupart d'entre eux disposent d'un énorme potentiel agricole inexploité pour relever ce défi et il existe d'immenses possibilités d'utiliser plus efficacement ces ressources et d'accroître la productivité. Ce qu'il faut, par conséquent, c'est centrer davantage l'attention sur le développement agricole et rural. Des progrès significatifs sur la voie de l'expansion économique, de la réduction de la pauvreté et du renforcement de l'insécurité alimentaire ne pourront pas être réalisés, dans la plupart de ces pays, s'il n'est pas mieux tiré parti de la capacité productive potentielle de l'agriculture et de la contribution qu'elle peut apporter au développement économique en général. Avec l'appui de leurs partenaires de développement, il faudra peut-être que les gouvernements des PMA repensent leurs stratégies de développement agricole et rural s'ils veulent atteindre leurs objectifs économiques et sociaux, y compris celui qui consiste à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de ceux qui souffrent de malnutrition.

L'on trouvera plus loin les éléments de ce que pourrait être une stratégie d'action qui pourrait - avec l'appui de la communauté internationale - aider les PMA à exploiter leur potentiel agricole en renforçant leurs capacités de production et en améliorant la compétitivité et à exploiter ainsi intégralement les possibilités qu'offre le système commercial multilatéral. Il faut, à cet égard, progresser sur trois fronts simultanément: amélioration soutenue de la productivité et de la compétitivité, diversification de la production et des échanges et amélioration de l'accès aux marchés étrangers.

Le présent document contient également des recommandations quant aux mesures que pourraient prendre au cours des dix prochaines années, pour accélérer la croissance de leur production agricole, aussi bien les gouvernements des PMA que leurs partenaires de développement. Ces recommandations sont fondées sur l'expérience acquise au cours des 30 dernières années et les stratégies ayant donné les meilleurs résultats et tiennent compte des problèmes naissants qui se dessinent au plan national comme sur la scène mondiale. Essentiellement, il faudra recapitaliser l'agriculture et investir beaucoup plus dans ce secteur ainsi que dans les programmes de développement de l'infrastructure économique et sociale en milieu rural. Les investissements publics devront tendre en particulier à promouvoir la recherche agronomique et les services de vulgarisation agricole, à faciliter l'accès aux services financiers, à encourager les investissements et à améliorer l'accès des pauvres aux services d'appui et aux ressources productives.

Les mesures prioritaires proposées dans le présent document sont les suivantes:

1. Les gouvernements des PMA doivent s'engager à mener à bien une stratégie cohérente et globale de développement agricole et rural. Ils doivent élaborer et mettre en œuvre, en les suivant constamment, une série de mesures prioritaires soigneusement programmées dans le temps pour accroître les investissements dans l'agriculture. Ces mesures devront tendre en particulier à:

- Appliquer des politiques macro-économiques et commerciales rationnelles et stables de nature à encourager les investissements dans l'agriculture;
 - Renforcer le capital humain en milieu rural en développant les services de santé et d'éducation et en facilitant l'accès aux ressources productives;
 - Établir un environnement institutionnel solide de nature à améliorer l'accès aux marchés, à garantir la diffusion de l'information, à fixer des normes et à offrir un cadre juridique et réglementaire adéquat;
 - Promouvoir la recherche et les services de vulgarisation pour développer des technologies productives et robustes adaptées aux conditions des exploitations;
 - Améliorer l'infrastructure de commercialisation, de transport et de communication pour permettre aux agriculteurs d'avoir accès aux crédits de campagne et à long terme et aux intrants nécessaires et leur assurer des prix constituant un solide encouragement;
 - Sauvegarder les ressources naturelles et la capacité de charge de l'environnement.
2. L'efficacité de ces mesures de la part des gouvernements des PMA pourrait être accrue si leurs partenaires de développement font le nécessaire pour:
- Accroître l'APD et les autres formes d'assistance afin d'aider les PMA à porter les investissements publics dans l'agriculture au niveau nécessaire. Les initiatives actuellement entreprises pour fournir une assistance financière aux PMA grâce à des mesures ciblées d'allègement de la dette et à d'autres moyens pourraient être orientées de manière à appuyer les efforts visant à développer le potentiel agricole durable des PMA, en particulier en renforçant la recherche-développement et les services de vulgarisation, en garantissant la disponibilité d'intrants essentiels et d'un financement structuré de la production et en fournissant une aide à la commercialisation;

- Appuyer les efforts faits par les PMA pour faciliter le transfert de technologie et les courants d'investissements étrangers directs afin d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture;
- Faciliter l'accès des produits agricoles des PMA aux marchés des pays développés et des pays en développement, en particulier en améliorant les termes de l'échange, en adaptant les règles commerciales multilatérales à la situation des PMA en matière d'institutions, de capital humain et d'infrastructures et en aidant à élaborer des normes de qualité des produits et des normes pré- et post-production.

INTRODUCTION

Le rôle de l'agriculture dans l'économie

Le secteur agricole est au cœur de l'économie des pays les moins avancés (PMA). Il représente une large part du produit intérieur brut (PIB) (de 30 à 60 pour cent dans les deux tiers d'entre eux environ), emploie une proportion significative de la population active (de 40 pour cent à 90 pour cent dans la plupart des cas), est une importante source de devises (de 25 pour cent à 95 pour cent dans les trois quarts des PMA), produit la majeure partie des denrées alimentaires de base et est la seule source de subsistance et de revenus pour plus de la moitié de la population de ces pays. Les liens étroits en amont et en aval qui existent à l'intérieur du secteur rural ainsi qu'avec les autres secteurs de l'économie produisent en outre un effet de stimulation de la croissance et de la génération de revenus.

Ainsi, la plupart de ces pays ne pourront pas vraiment progresser sur la voie de l'expansion économique, de la réduction de la pauvreté et d'une plus grande sécurité alimentaire s'ils ne valorisent pas les ressources humaines et les capacités productives potentielles du secteur agricole pour accroître sa contribution au développement économique et social en général. Une production vivrière et un système agricole solides et dynamiques sont par conséquent l'un des principaux piliers de la stratégie de croissance économique et de développement. L'agriculture dans les PMA ne peut pas continuer d'être considérée comme un facteur résiduel, de ne pas retenir davantage l'attention des pouvoirs publics et d'être négligée dans les investissements.

Les défis de la mondialisation et de la libéralisation des échanges

Bien que la mondialisation offre de nouvelles possibilités de croissance et de développement dans toutes les régions du monde, les espoirs et les promesses qu'a suscités la libéralisation rapide des échanges

et des marchés financiers ne se sont pas encore matérialisés dans nombre de pays en développement, et en particulier dans les PMA. En fait, ces derniers se trouvent de plus en plus marginalisés, spécialement dans le commerce de produits agricoles. La part combinée de leurs exportations de produits agricoles est tombée d'environ 5 pour cent du total mondial au début des années 70 à 1 pour cent à peine en 1996-98.

Les PMA se heurtent à nombre de difficultés, aussi bien internes qu'externes, dans les efforts qu'ils déploient pour développer leur agriculture et ainsi améliorer leur sécurité alimentaire et accroître leurs recettes d'exportation. Au plan interne, ces difficultés tiennent à une faible productivité, à la rigidité des structures de production et d'échanges, à une base de compétences limitée, à une faible espérance de vie à la naissance, à l'insuffisance de l'instruction et des qualifications, aux défaillances de l'infrastructure et à des cadres institutionnels et politiques inadéquats. Dans le même temps, du fait de l'intégration croissante des marchés causée par la mondialisation et la libéralisation des échanges, leurs économies doivent opérer dans un environnement extérieur de plus en plus compétitif. Les PMA continuent de n'exporter qu'une gamme étroite de produits primaires extrêmement vulnérables aux fluctuations de la demande et à la dégradation des termes de l'échange. En outre, leur dette extérieure demeure très lourde. L'incapacité dans laquelle se trouvent les PMA de soutenir la concurrence non seulement sur les marchés mondiaux mais aussi sur leurs marchés intérieurs se reflète dans la hausse de la facture de leurs importations de produits alimentaires.

Il importe de trouver des moyens efficaces d'appuyer les PMA pour les aider à améliorer leur situation économique et sociale, mener à bien des transformations structurelles, modifier leur économie, améliorer leur compétitivité sur les marchés internationaux, surmonter les contraintes auxquelles ils se heurtent du côté de l'offre et, en définitive, accélérer une croissance durable.

Portée du présent document

Le présent document porte sur le rôle que le secteur agricole peut jouer dans l'accélération de l'expansion économique et du développement des PMA et leur intégration au commerce mondial, l'objectif étant d'identifier les éléments d'une stratégie que les PMA – avec l'appui de la communauté internationale – pourraient mettre en œuvre pour exploiter leur potentiel agricole en améliorant leur compétitivité et en renforçant leurs capacités de production de manière à pouvoir tirer pleinement parti des possibilités d'échanges qu'offre le système commercial multilatéral. À cette fin, il a été procédé à une évaluation des principales contraintes qui entravent le développement de leur agriculture, notamment celles liées à la mondialisation et au régime commercial international applicable à l'agriculture. L'on a tiré de cette évaluation les enseignements pouvant présenter un intérêt pour les PMA du point de vue des politiques générales, compte tenu de l'expérience acquise au cours des 30 dernières années environ et des programmes de développement de l'agriculture et d'amélioration de la compétitivité qui ont donné les meilleurs résultats. Dans ce contexte, ce document contient une évaluation des incidences de la libéralisation des échanges ainsi que quelques principes directeurs qui pourraient faciliter l'intégration de l'agriculture des PMA à l'économie mondiale d'une manière qui aiderait ces pays à maximiser la contribution que cette intégration pourrait apporter à leur croissance et à leur développement. Ainsi, l'on s'est attaché à répondre aux questions spécifiques ci-après:

- Quels sont les facteurs qui ont facilité ou entravé le développement agricole dans les PMA du point de vue de leur base de ressources (ressources aussi bien naturelles qu'humaines), de leurs politiques internes, du développement humain, de leurs institutions et de l'environnement économique extérieur?
- Quels problèmes faudra-t-il résoudre à une époque marquée par la mondialisation et la libéralisation des échanges?
- Quels enseignements peut-on tirer des efforts passés de développement agricole?

- Que faudra-t-il faire pour améliorer la compétitivité de l'agriculture des PMA et atténuer les autres contraintes auxquelles ils se heurtent du côté de l'offre?
- Quel rôle les gouvernements des PMA et de leurs partenaires de développement ainsi que les autres parties prenantes devraient-ils jouer?

I. SITUATION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE

En dépit de l'importance qu'elle revêt pour l'économie, la production agricole aussi bien pour les marchés intérieurs que pour l'exportation, dans les PMA, est demeurée essentiellement sous-développée. Bien qu'elle ait légèrement augmenté pendant la période 1995-98, le taux d'augmentation a à peine dépassé le taux d'accroissement démographique et, pour les années 90 dans leur ensemble, la production par habitant a en fait diminué. En outre, la lenteur de l'augmentation de la production vivrière et les fluctuations marquées d'une année sur l'autre de la production demeurent des problèmes majeurs et chroniques pour les PMA et constituent les principales causes de l'aggravation de leur pauvreté et de leur insécurité alimentaire. Entre 1969-71 et 1996-98, la proportion de la population totale des PMA souffrant de malnutrition est passée de 38 à 40 pour cent, tandis qu'en chiffres absolus, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 116 millions à 235 millions. Pour le reste des pays en développement, en revanche, cette proportion, par rapport à la population totale, était de 18 pour cent en 1996-98. En outre, les indicateurs de pauvreté montrent que la proportion de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté (défini comme étant de 1 dollar par jour) a augmenté dans nombre de PMA.¹ L'on trouvera ci-après une analyse des principaux facteurs internes qui expliquent la situation actuelle de l'agriculture dans les PMA. L'on a mis l'accent sur les domaines dans lesquels une amélioration des politiques et du fonctionnement des institutions et une augmentation des investissements pourraient accélérer l'expansion de la production agricole pour la porter à des niveaux qui permettent de réduire la pauvreté rurale et d'améliorer la sécurité alimentaire.

¹ Il ressort par exemple des chiffres publiés par la Banque mondiale pour l'Afrique subsaharienne, où se trouvent la majorité des PMA (34), que la proportion de pauvres est passée de 38,5 pour cent pendant les années 80 à 39,1 pour cent au milieu des années 90 (Banque mondiale, *Entering the 21st Century: World Development Report 1999/2000*, (New York: Oxford University Press pour la Banque mondiale, 2000), p. 25).

L'offre

Tendances de la production

Au cours des dix dernières années, la production agricole, y compris la production vivrière, n'a pas suivi le rythme de l'accroissement démographique dans les PMA dans leur ensemble. Bien que, pendant la période 1990-99, la production agricole ait augmenté à un taux annuel moyen de 2,5 pour cent, soit plus que le taux de 1,6 pour cent enregistré pendant la décennie précédente, la production par habitant n'a presque pas augmenté ou a même légèrement diminué. L'on peut en dire autant de la production d'aliments de base par habitant (tableau 1).

1. Toutefois, ces agrégats dissimulent des résultats extrêmement différents d'un pays à un autre. Si, pendant la période 1990-99, plus de 25 pays ont enregistré des taux négatifs de croissance par habitant, ces taux ont été positifs dans cinq d'entre eux, atteignant parfois de 2 à 5 pour cent. Ce n'est cependant que dans une quinzaine de PMA que la production agricole par habitant en 1990-99 a été plus élevée que pendant la période 1980-90. Ailleurs, principalement en Afrique subsaharienne, elle s'est contractée.

2. Nombre de PMA, après avoir été exportateurs nets de produits alimentaires pendant les années 60, sont devenus importateurs nets pendant les années 80 et 90. Selon les projections actuelles, leur dépendance à l'égard des importations devrait s'intensifier jusqu'à 2015 au moins.²

3. Bien qu'il y ait eu des fluctuations prononcées d'une année sur l'autre au cours des 30 dernières années, la valeur de la production de presque toutes les denrées agricoles a augmenté pendant les années 1990-97, l'exception étant le manioc, le cacao et le sisal (annexe, tableau 1).

² Voir FAO (2000), *Agriculture: vers 2015/30*, Rapport technique intérimaire.

Tableau 1. Production agricole et production vivrière pendant les années 80 et 90 dans les PMA et les autres pays en développement (pourcentage annuel moyen d'augmentation)

	Production agricole			
	Totale		Par habitant	
	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99
	PMA	1,6	2,5	-0,8
Tous pays en développement	3,6	3,7	1,5	2,0
	Production vivrière			
	Totale		Par habitant	
	1980-90	1990-99	1980-90	1990-99
	PMA	1,7	2,5	-0,8
Tous pays en développement	3,7	3,9	1,5	2,2

Source: Calculs fondés sur les indices du volume de la production (FAOSTAT 2000).

Modification des facteurs et des contraintes

Éléments physiques

La plupart des PMA ont dans l'agriculture un potentiel considérable inexploité grâce à leur dotation en facteurs comme terre, eau et climat, à la possibilité d'utiliser leurs ressources humaines et à l'amélioration de l'utilisation jusqu'à présent limitée qui est faite des méthodes de culture modernes. Ces pays pourraient donc utiliser beaucoup plus efficacement leurs ressources agricoles et améliorer considérablement la productivité de leur agriculture.

La terre et les ressources en eau: potentiel et contraintes

L'élément qui influence le plus directement le potentiel de production agricole d'un pays est la disponibilité de terres arables. La terre constitue en effet la ressource sans laquelle il ne peut y avoir de récoltes, d'élevage ou de foresterie. Ainsi, le potentiel d'expansion des superficies

cultivées est l'un des principaux aspects à prendre en considération dans la planification de l'agriculture nationale. En procédant à une comparaison entre les superficies potentiellement cultivables, les utilisations actuelles de la terre et les prévisions de l'accroissement démographique, l'on peut déterminer si les pays ont la capacité physique d'accroître leur production agricole, que celle-ci soit destinée à la consommation interne ou à l'exportation.

Dans les pays les moins avancés, la situation agro-écologique varie beaucoup d'un pays à un autre, qu'il s'agisse de la disponibilité de terres arables et de leur qualité ou des conditions climatiques. Dans certains pays, la superficie des terres arables et les ressources en eau sont considérables tandis que, dans d'autres, elles sont plus limitées ou presque inexistantes. Les perspectives de développement de l'agriculture dépendent inévitablement de ces considérations.

L'on a entrepris, pour classer ces pays selon le potentiel de leur production agricole, de les ranger en fonction de la disponibilité ou du manque de ressources agricoles, en prenant en considération non seulement la terre et l'eau mais aussi le climat et l'accroissement démographique.³ Le tableau 2 de l'annexe contient un classement de 35 des PMA pour lesquels des données complètes étaient disponibles en termes de superficie potentielle de terres arables par habitant ainsi que de terres arables effectivement utilisées par habitant. Par superficie potentielle des terres arables, l'on entend les terres qui pourraient être cultivées en raison de la qualité des sols et de la disponibilité d'eau (pluies ou irrigation).⁴ Il importe de relever que, dans la plupart des cas, ces terres

³ L'une des conséquences les plus manifestes de l'accroissement démographique sera d'encourager la mise en culture de nouvelles terres. Simultanément, les terres agricoles existantes feront l'objet d'une utilisation plus intensive.

⁴ La superficie potentielle des terres arables, tel que ce concept est entendu ici, est un indicateur approximatif qui englobe des terres actuellement recouvertes de forêts ainsi que les marécages qui sont protégés et qui ne peuvent pas être utilisés pour l'agriculture, et qui ne tient pas compte des terres utilisées pour les établissements humains. Ainsi, la superficie potentielle des terres indiquée au tableau 2 de l'annexe est sans doute

ne peuvent être utilisées que pour une agriculture pluviale et souffrent de contraintes comme fragilité écologique, faible fertilité, toxicité et forte incidence aux maladies, autant d'éléments qui réduisent leur productivité et exigent beaucoup d'intrants et une gestion habile pour pouvoir être utilisées durablement. En outre, si l'on considère en particulier que nombre de PMA manquent de ressources financières, les investissements requis pour pouvoir avoir accès à la terre ou en éliminer les maladies risquent d'être prohibitifs. Selon les projections établies par la FAO pour la période s'étendant jusqu'à 2015, l'expansion des terres arables ainsi que des terres de culture pourra être plus lente que par le passé.

Le classement général fait apparaître les pays où les conditions sont les plus favorables (indices faibles) et ceux où les problèmes sont les plus sérieux (indices élevés) pour ce qui est des ressources physiques potentielles et des contraintes actuelles et futures. Ce classement constitue un indicateur approximatif du potentiel relatif des terres arables d'un pays. L'on peut distinguer trois catégories de pays: i) ceux ayant un solde de terres relativement important, où l'agriculture extensive peut encore s'étendre (par exemple, le Mozambique et la République démocratique du Congo); ii) ceux qui sont près de la limite des possibilités d'exploitation des terres arables effectives (par exemple le Bangladesh et la Somalie); et iii) ceux qui ont exploité presque toutes leurs terres arables et ne peuvent probablement pas en accroître beaucoup plus la superficie (par exemple l'Afghanistan et le Yémen). Ainsi regroupés en catégories, les pays peuvent être considérés comme ayant un potentiel agricole élevé, moyen ou faible. Sur les dix pays de tête, huit se trouvent dans la zone humide du centre de l'Afrique. Il semblerait qu'il existe parmi ce groupe de pays un potentiel productif qui n'est pas encore exploité.

Parmi les pays qui viennent en queue du classement, l'on peut distinguer deux groupes très contrastés: i) deux pays dont plus de 90 pour cent des terres sont des terres arides ou désertiques; et ii) quatre pays relativement humides où les terres sont escarpées et dégradées.

surestimée, mais elle devrait néanmoins être un bon indicateur du potentiel relatif des différents pays.

Un autre trait distinctif des pays qui viennent en bas du classement est qu'au moins cinq d'entre eux ont, ces dernières années, été secoués par des conflits civils majeurs, l'instabilité politique ou la guerre. Le taux élevé d'accroissement démographique dans ces pays intensifiera probablement les pressions auxquelles est soumise la terre, ce qui risque de compromettre les droits fonciers traditionnels et, à terme, le maintien de l'ordre. Une autre des nombreuses conséquences d'une telle évolution est une aggravation de la dégradation des terres.

Le potentiel d'amélioration de la productivité agricole et son importance

Dans les pays les moins avancés, la contribution qu'une amélioration de la productivité a apportée à l'accroissement de la production agricole a été limitée, voire nulle. La principale source de croissance demeure l'expansion horizontale, c'est-à-dire la mise en culture de nouvelles terres. Étant donné les pressions de plus en plus intenses qui s'exercent sur les ressources agricoles, toutefois, une accélération de l'augmentation de la production agricole, particulièrement dans les pays où les possibilités d'expansion des terres sont limitées, exigera une amélioration continue de la productivité agricole, qui est actuellement relativement faible. Une telle amélioration est possible à condition de s'attaquer efficacement à des contraintes comme le manque d'incitations favorables, des investissements publics limités en milieu rural et l'insuffisance de l'appui institutionnel.

Les indications disponibles portent à conclure que le potentiel d'amélioration de la productivité est considérable. En termes de valeur ajoutée par travailleur dans l'agriculture, la productivité n'a que légèrement progressé dans 21 des 31 PMA pour lesquels des données sont disponibles entre 1979-81 et 1995-97 (annexe, tableau 3). En comparaison des autres pays en développement, toutefois, la valeur ajoutée dans les PMA semble relativement faible, ce qui porte à penser qu'elle pourrait être considérablement améliorée.

L'on trouvera ci-après une évaluation générale de la productivité dans chacun des principaux sous-secteurs de l'agriculture.

(i) *Récoltes*

L'indicateur le plus généralement utilisé pour mesurer la productivité agricole est la production par unité de terre (indicateur également appelé rendement des récoltes). D'une manière générale, les rendements des récoltes dans les PMA sont faibles par rapport à ceux enregistrés dans les autres pays en développement (annexe, tableau 4). Les rendements des produits alimentaires de base (céréales, racines et tubercules et huiles) n'atteignent même pas la moitié de ce qu'ils sont en moyenne pour les pays en développement dans leur ensemble, bien que l'on constate des variations considérables d'un pays à un autre. Il apparaît donc possible d'améliorer de manière substantielle la productivité.⁵

Dans les PMA, à la différence de la plupart des autres pays en développement, l'augmentation de la production agricole est imputable davantage à l'expansion des superficies cultivées plutôt qu'à une progression des rendements. C'est par exemple au premier de ces facteurs qu'est imputable 77 pour cent d'augmentation de la production céréalière des PMA pendant la période 1981-89 et 72 pour cent pendant la période 1990-99, tandis qu'elle n'a été due qu'à concurrence de 23 pour cent et 27 pour cent respectivement à l'amélioration des rendements (annexe, tableau 5). Dans le cas des cultures de riz, de maïs et de fibres, toutefois, l'amélioration de la productivité, c'est-à-dire des rendements, a contribué dans une proportion relativement élevée et d'ailleurs croissante à l'augmentation de la production.

(ii) *Élevage*

L'élevage est un sous-secteur important et en expansion qui constitue une source substantielle de revenus et de nutrition pour les ruraux pauvres dans la plupart des PMA. Les animaux demeurent la principale source de traction autre qu'humaine dont disposent les agriculteurs et sont utilisés par les hommes comme par les femmes à différentes fins.

⁵ Bien que les rendements ne puissent vraiment être comparés que dans un contexte agro-écologique homogène, la comparaison des moyennes donne une idée assez exacte de la gamme de possibilités.

Les PMA ont, dans le secteur de l'élevage, de substantielles réserves de croissance dissimulées. Si l'on compare la part que représentent les PMA dans le nombre total de têtes de bétail dans le monde et dans la production mondiale de l'élevage (annexe, tableau 6), l'on peut avoir une indication des niveaux relatifs de productivité des PMA. Bien que, pendant la période 1997-99, les PMA aient représenté 14 pour cent du total de bovins et 18 pour cent du total mondial d'ovins et de caprins, ces pays n'ont produit que 4 pour cent environ du total mondial de viande de bœuf et 11 pour cent de viande d'ovins et de caprins.

Dans les PMA, l'élevage est une opération extrêmement traditionnelle et, pour l'essentiel, la production ne peut augmenter que si le nombre d'animaux s'accroît. Dans la plupart de ces pays, la productivité par animal n'a pratiquement pas augmenté, et leurs niveaux moyens de productivité demeurent bien inférieurs à ceux des pays en développement dans leur ensemble (annexe, tableau 6). La pénurie extrême de capitaux, le manque d'aliments de qualité et la forte incidence de maladies ont entravé l'expansion de la production dans le secteur de l'élevage. Pour améliorer davantage la productivité, il faudra: i) continuer d'investir aussi bien dans la recherche que dans le développement des moyens de production et de traitement d'aliments et de céréales pour le bétail; et ii) aider les petits éleveurs pauvres pour qu'ils puissent mieux s'intégrer aux circuits commerciaux de vente et de traitement des produits de l'élevage.

(iii) Pêcheries

Les pêcheries représentent un potentiel considérable pour nombre de PMA. Bien que ce potentiel n'ait pas encore été pleinement exploité, les produits de la pêche contribuent de plus en plus à la consommation alimentaire des populations et aux recettes en devises. Les possibilités de prises varient beaucoup d'un pays à un autre. Les pays du nord-ouest et du sud-ouest de l'Afrique, du sud-ouest de l'océan Indien (pour le thon) et ceux où se trouvent les lacs de la Vallée du Rift, par exemple, sont ceux où le potentiel de production et d'exportation est le plus élevé. Les pays riverains de l'océan Atlantique bénéficient de conditions particulières (remontées d'eaux froides) qui contribuent beaucoup à accroître la productivité des eaux marines, encore que ces systèmes soient soumis, par

suite du temps, à des fluctuations marquées. Les espèces démersales de haute valeur sont considérées comme ne pouvant plus être exploitées durablement, mais les espèces pélagiques de moindre valeur sont apparemment très sous-exploitées. Les pays demeurent largement tributaires des investissements étrangers ou d'accords internationaux de pêche pour l'exploitation des ressources se trouvant au large de leurs côtes.

(iv) *Foresterie et agroforesterie*

Les arbres et les forêts contribuent indirectement, de nombreuses façons, à promouvoir le développement économique, la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables en complétant les systèmes agricoles, en appuyant le développement rural, en préservant l'intégrité de l'environnement et en créant des possibilités génératrices de revenus et d'emplois.

Les communautés rurales, en particulier dans les PMA, sont largement tributaires des produits de la forêt. Dans la plupart de ces pays, le bois de feu est la principale source d'énergie et représente jusqu'à 90 ou 95 pour cent de la consommation domestique d'énergie. Les produits forestiers non ligneux (PFNL) revêtent également une importance majeure, essentiellement pour les ménages et les économies locales. L'on estime que 80 pour cent de la population du monde en développement utilisent des PFNL comme produits de santé et compléments nutritionnels. Des millions de ménages sont lourdement tributaires de ces produits pour subsistance et/ou leurs revenus. Le bois œuvre et l'industrie du bois sont également une importante source de revenus et un élément significatif de l'économie nationale des PMA ayant un vaste couvert forestier et représentent pour l'un d'entre eux 15 pour cent du PIB et 35 pour cent du total des recettes d'exportation.

Dans les PMA, les produits forestiers et les services environnementaux proviennent presque exclusivement des écosystèmes naturels, qui sont menacés par des méthodes d'exploitation non soutenables à long terme et par d'autres facteurs, y compris une expansion horizontale excessive des terres de culture. Le défi, dans ce domaine,

consistera à définir et à élaborer des systèmes intégrés de sorte que les arbres et les forêts puissent continuer à fournir durablement les biens et services indispensables à la subsistance des populations des PMA.

L'analyse qui précède montre que, dans les PMA, l'écart entre les niveaux effectifs de productivité par unité de terre ou de travail ou par tête de bétail et ceux qui pourraient être atteints est énorme. Il peut être défini à trois niveaux:

- La productivité moyenne est bien inférieure à celle qui pourrait être obtenue grâce à l'utilisation de pratiques optimales et de technologies appropriées à la localité. Cet écart pourrait être réduit grâce à des programmes de vulgarisation et à des investissements dans l'infrastructure;
- La productivité pourrait être encore améliorée s'il était entrepris un plus grand nombre de programmes de recherche appliquée. Ces recherches sont néanmoins longues et exigent un appui continu. Le cas du maïs en Afrique subsaharienne montre que ce n'est que lentement que les pays d'Afrique se dotent des moyens nécessaires pour mettre au point des systèmes viables, économiques et efficaces permettant de cultiver sur le terrain les variétés mises au point en laboratoire;⁶
- L'écart entre le gain de productivité provenant de l'innovation scientifique et de la recherche est très marqué aussi. Pour le réduire, les programmes de recherche adaptative appliquée devront être appuyés par des programmes nationaux et internationaux de recherche scientifique pure.

Pour améliorer la productivité de l'agriculture, il faudra réduire progressivement chacun de ces écarts – d'abord dans le domaine de la vulgarisation, puis dans celui de la recherche et enfin dans celui des sciences pures – à mesure que chaque pays commence à pouvoir plus facilement adopter et développer des technologies améliorées. À ce stade

⁶ Institut international de recherche sur les produits alimentaires (IFPRI), «Is there hope for food plenty in Africa?», *News & Views: A 2020 Vision for Food and the Environment*, octobre 1996.

du développement des PMA, la priorité devrait, dans l'immédiat, être accordée aux services de vulgarisation et à la recherche.

Dans nombre de pays en développement, y compris les PMA, les pouvoirs publics sont souvent intervenus sur les marchés de manière inappropriée et ont investi dans des entreprises étatiques de production qui se sont souvent avérées inefficaces. Nombre de pays, au cours des 20 ou 30 dernières années, ont entrepris des réformes pour privatiser les entreprises étatiques et éliminer les conseils de commercialisation et autres organes de réglementation dépourvus d'efficacité. Toutefois, le rôle qu'ont joué ces institutions par le passé et les biens publics qui ont ainsi pu être fournis dans le secteur agricole n'ont pas toujours été pleinement appréciés. Les investissements du secteur public dans les écoles rurales, dans le développement des marchés des intrants et des produits, dans la vulgarisation agricole et dans la recherche agronomique appliquée ont contribué directement au développement de l'agriculture dans tous les pays du monde. Une réforme institutionnelle qui n'irait pas de pair avec des investissements dans ces biens publics ne pourrait pas se traduire par une croissance économique dans le secteur agricole. La croissance n'est pas le résultat de politiques passives de laissez-faire qui ne comportent pas d'indispensables programmes d'investissements publics.

Les faits montrent que, dans les pays les moins avancés, les investissements publics dans les services de vulgarisation et de recherche agricoles peuvent être extrêmement rentables. Une analyse récente des études qui ont été faites du rendement des investissements dans la recherche et la vulgarisation a confirmé que le taux de rendement interne en Afrique (continent où se trouvent le plus grand nombre de PMA) est rémunérateur: le taux de rendement moyen était de 27 pour cent pour les services de vulgarisation et de 37 pour cent pour la recherche (annexe, tableau 7). Il importe par conséquent de renforcer les capacités de vulgarisation et de recherche pour permettre à ces pays d'accroître nettement leur productivité, comme cela a été le cas dans nombre de pays en développement. Lorsque ces programmes sont complétés par des investissements institutionnels dans les marchés et dans l'infrastructure, leur efficacité s'accroît.

Bien qu'elles puissent être extrêmement payantes, les dépenses par habitant dans la recherche et la vulgarisation agricoles sont, dans tous les PMA, très faibles en comparaison de ce qu'elles sont dans les autres pays en développement ou dans les pays développés. Une étude récente de la FAO a montré qu'en 1989-90, le total des dépenses allouées à la recherche agronomique dans les pays d'Afrique subsaharienne a été inférieur à 0,6 pour cent de leur PIB agricole.⁷

Environnement et exploitation rationnelle des ressources naturelles

Il est de plus en plus à craindre que l'expansion et l'intensification de l'agriculture ne se traduisent par une dégradation de la base de ressources naturelles (sols, eau, végétation et biodiversité) et par conséquent par un recul de la production agricole. Toutefois, l'intensification de l'agriculture – c'est-à-dire l'amélioration de la productivité des terres déjà cultivées – ne devrait pas, en soi, constituer une menace. En fait, une intensification bien gérée est nécessaire pour accroître la production agricole de sorte qu'elle réponde aux besoins et réduire les pressions qu'entraîne une expansion de l'agriculture dans les zones fragiles et marginales. C'est l'absence d'une gestion rationnelle axée sur des technologies appropriées et aux intrants nécessaires dans l'agriculture, plutôt que son intensification en tant que telle, qui est l'une des causes les plus sérieuses de dégradation de l'environnement.

La protection de l'environnement et une gestion rationnelle des ressources naturelles sont liées à différents facteurs, comme la mondialisation, les inégalités qui caractérisent le processus de développement, le manque d'accès à la science et la technologie, des moyens financiers de production limités et la perturbation des institutions et des systèmes de production traditionnels. De plus, dans nombre de ces pays, l'agriculture continue de fonctionner comme un secteur isolé. Les pressions accrues qui s'exercent sur les ressources naturelles, l'empiétement sur les terres marginales, les migrations vers les villes ou

⁷ FAO, Rome (1995), *The National Agricultural Research Systems of West and Central Africa*.

vers des pays plus développés, les taudis urbains, la désintégration sociale et la pauvreté sont souvent le résultat du manque de services et des possibilités d'emplois dans les régions rurales des PMA.

L'accroissement démographique et des pratiques de gestion inadéquates exercent des pressions sur l'écosystème et compromettent l'équilibre écologique. Dans beaucoup de PMA, cinq décennies de surexploitation des ressources ont épuisé les réserves du capital naturel dans de nombreuses régions et ont limité les possibilités de voir la production agricole et les moyens de subsistance se développer à l'avenir. Il importe de revenir aux connaissances autochtones et d'approfondir les recherches sur les méthodes de production propres à préserver les ressources naturelles et l'environnement. Surtout, il faut accorder plus d'attention à la participation des populations locales aux processus de prise de décisions afin d'améliorer l'interaction des individus et groupes sociaux et de l'écosystème naturel. Une assistance financière et autre devrait être fournie aux pays les moins avancés pour les aider à adopter et à acquérir les technologies appropriées. Il faut entreprendre et exécuter conjointement avec les différentes parties prenantes des programmes de recherche, et notamment de diagnostic, aux échelons national, infranational et local, sur les régions des populations les plus exposées à la dégradation de la terre, avec toutes les conséquences que cela comporte pour leurs moyens de subsistance. Regrettablement, ces régions sont souvent négligées par les programmes de développement étant donné que leur remise en état est complexe et ne peut pas toujours se justifier facilement pour des raisons purement économiques. La sélection d'intrants appropriés devrait également être fondée sur des solutions combinant les connaissances traditionnelles et les techniques modernes et de nature à aider les agriculteurs à investir dans l'entretien du capital qu'est la terre.

L'intégration des considérations environnementales à la planification du développement devrait être un élément indispensable de toute stratégie de développement dans les PMA. Cela constitue en effet non seulement un moyen de protéger les terres fragiles pour qu'elles puissent un jour être mises en culture mais aussi un mécanisme qui pourrait permettre aux PMA, et en particulier ceux qui se trouvent dans des zones arides, de préserver un important capital de diversité biologique

et de contribuer à la solution de certains des problèmes liés aux changements climatiques. Ainsi, il faudra sans doute entreprendre une analyse site par site étant donné que l'interaction entre les politiques qui peuvent encourager une offre accrue et la manière dont cette réaction sera obtenue (et par conséquent leur impact environnemental) risquent d'être ambiguës.

En somme, il apparaît que nombre de PMA ont des ressources agricoles et naturelles relativement abondantes qui pourraient leur donner un avantage comparatif dans la production de toute une série de denrées agricoles. Ces avantages pourraient être développés de manière à exploiter les possibilités qui s'offrent sur les marchés internationaux et à générer ainsi au niveau de l'ensemble de l'économie une large expansion. Il existe des possibilités considérables d'intensification et d'amélioration de la productivité dans l'agriculture. L'on examinera dans les trois sous-sections ci-après quels sont les problèmes et défis de caractère interne ou externe qui ont empêché d'exploiter pleinement ce potentiel, ainsi que des mesures de politique générale qui pourraient être adoptées pour y parvenir de manière efficace et durable.

Aspects de développement humain

Pour développer le potentiel que représentent les ressources humaines, il faut déterminer les rôles et les besoins des agriculteurs (hommes et femmes) et des autres membres du ménage qui peuvent s'acquitter de tâches diverses et qui ont des besoins différents en matière d'éducation, de santé, de nutrition et de connaissances techniques. Or, les PMA sont caractérisés par un faible niveau de développement humain (tel qu'il se reflète dans les taux d'espérance de vie à la naissance, les niveaux d'instruction et les conditions de vie).⁸

⁸ Voir PNUD, *Rapport sur le développement humain 2000* (New York: Oxford University Press pour le PNUD), 2000.

Éducation, formation et vulgarisation

L'éducation est le principal pilier du développement humain et un élément d'importance majeure dans le développement agricole. Des recherches montrent que l'alphabétisation, l'éducation primaire, la formation de base et les services de vulgarisation ont un impact positif immédiat sur la productivité des exploitants. Un agriculteur qui a suivi quatre années d'études élémentaires a une productivité qui dépasse en moyenne de 8,7 pour cent celle du cultivateur qui n'a pas fait d'études du tout. En outre, plus il est instruit, et plus son revenu a de chances de s'accroître lorsqu'il utilise des technologies nouvelles et s'adapte rapidement aux changements technologiques. Cela ne manque pas d'avoir des effets bénéfiques pour l'ensemble de la population, particulièrement en renforçant les capacités des populations rurales.

La qualité des services d'éducation et de formation dans les PMA est médiocre, et les capacités institutionnelles de mener à bien des réformes et d'améliorer le système d'éducation et de formation dans le domaine du développement agricole et rural sont insuffisantes. De ce fait, les taux d'analphabétisme et la proportion d'enfants non scolarisés sont élevés dans les PMA, en particulier parmi la population rurale.

Population et santé

Sur le plan démographique, les PMA sont confrontés à une combinaison dangereuse de problèmes démographiques, de problèmes de santé et de problèmes de développement qui, ensemble, constituent un redoutable défi pour leurs populations, leurs gouvernements et la communauté internationale.

Selon les projections actuelles, les PMA continueront d'enregistrer un taux élevé d'accroissement démographique, encore que celui-ci puisse être réduit par l'épidémie de SIDA si elle n'est pas enrayée. Manifestement, l'augmentation prévisible des effectifs des populations auront des incidences majeures sur les besoins alimentaires. Il ressort par

exemple d'une étude récente de la FAO⁹ qu'afin de maintenir ou d'améliorer légèrement la disponibilité actuelle de produits alimentaires par habitant en 2050, quelques PMA devraient presque quadruplé leurs disponibilités alimentaires.

D'autres facteurs démographiques risquent très vraisemblablement d'influer directement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les PMA. En particulier, la propagation de plus en plus rapide du VIH/SIDA en milieu rural soulève un problème extrêmement sérieux. Cette pandémie est unique en comparaison des autres maladies en ce qu'elle affecte les groupes d'âge les plus productifs, c'est-à-dire ceux compris entre 15 et 50 ans. La pandémie a donc des effets quantitatifs et qualitatifs directs sur la main-d'œuvre agricole: elle réduit considérablement les effectifs de la population active dans l'agriculture et sa productivité; elle altère la répartition du travail; et elle se traduit par une perte de compétences indispensables à l'exploitation, à la commercialisation et à la gestion des ressources.¹⁰

La pandémie affecte directement aussi les marchés des produits agricoles en altérant les effectifs et la composition de la population à nourrir et en limitant la demande effective de produits alimentaires. Outre qu'elle constitue un problème de santé majeur, l'épidémie de VIH/SIDA a été considérée ces dernières années comme un problème socio-économique critique. Son impact est également aggravé par le fait qu'elle constitue un point d'entrée pour d'autres maladies, comme la tuberculose et le paludisme. L'augmentation des taux de morbidité et de mortalité appauvrit les ménages affectés et décime le secteur rural dans son ensemble. Ce phénomène se traduira sans doute par une diminution de la production agricole et une aggravation des pénuries vivrières et des carences nutritionnelles à long terme.

⁹ Collomb, P. (1999): *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*. FAO, Rome, et Economica, Paris.

¹⁰ D. Topouzis et J. du Guerny, *Sustainable agricultural/rural development and vulnerability to the AIDS epidemic*, publication conjointe FAO/ONU-SIDA, 1999.

Le rôle des femmes rurales dans le développement agricole

Les femmes rurales jouent un rôle important: ce sont elles qui produisent les aliments de grande consommation, élèvent la volaille et de petits animaux (brebis, chèvres, lapins, cochons d'Inde) et fournissent la main-d'œuvre nécessaire après les récoltes. Ce rôle est particulièrement visible dans les PMA. À la suite des guerres, de l'intensification des migrations d'hommes à la recherche d'un emploi rémunéré en ville et de la mortalité croissante causée par le VIH/SIDA, le nombre de ménages dirigés par des femmes a augmenté partout dans le monde en développement. Cette «féminisation de l'agriculture» a mis à rude épreuve la capacité des femmes de produire, d'assurer et de préparer les aliments du foyer face à des obstacles déjà considérables.

Les études de la FAO démontrent que si, dans la plupart des pays en développement, les femmes constituent le pilier du secteur agricole, de la main-d'œuvre agricole et des systèmes alimentaires (ainsi que de la subsistance quotidienne de la famille), ce sont elles qui ont le moins bénéficié des processus d'expansion économique et de développement, tant est que ces derniers n'aient pas eu sur elles un impact négatif. Les préjugés sexistes et l'aveuglement persistent, et les agriculteurs continuent généralement d'être considérés comme de sexe masculin par les pouvoirs publics, les planificateurs du développement et les prestataires de services agricoles. Cela étant, il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes d'avoir accès à d'indispensables ressources comme la terre, le crédit et les intrants agricoles, la technologie, les services de vulgarisation, la formation et les autres services qui pourraient améliorer leurs capacités productives.

De manière générale, la contribution apportée par les femmes à l'agriculture est mal comprise et leurs besoins spécifiques sont ignorés dans la planification du développement. Il importe néanmoins de réaliser pleinement tout le potentiel des femmes dans l'agriculture si l'on veut pouvoir promouvoir le développement agricole et rural.

Information et communications

L'information et les communications sont essentielles aussi à un développement agricole et rural durable. Des investissements dans les systèmes d'information ruraux peuvent permettre d'accroître les niveaux des connaissances et des compétences de gestion des agriculteurs. Or, pour susciter une prise de conscience, diffuser des informations, partager des données d'expérience, modifier les attitudes et perfectionner les compétences, des processus de communication et d'apprentissage sont indispensables. Si les technologies Internet se propagent rapidement dans nombre de pays en développement, l'infrastructure des télécommunications de base demeure sérieusement déficiente. Le fossé du savoir entre riches et pauvres est extrêmement vaste.

Politiques et institutions

L'on verra ci-après quelles sont les principales politiques et mesures institutionnelles qui ont facilité ou au contraire entravé le développement agricole dans les PMA, et en particulier celles qui ont empêché les agriculteurs d'améliorer leur productivité ou d'accroître leur production.

Cadre de politiques macro-économiques

Par le passé, ce sont les pouvoirs publics qui, dans les PMA, se chargeaient de nombre des fonctions en rapport avec l'agriculture: financement, différents services de production, de commercialisation et de distribution, réglementation et parfois implication directe dans la production. En outre, globalement, les politiques suivies par les gouvernements de ces pays n'étaient pas favorables au secteur agricole. Le modèle de développement qui avait alors cours mettait l'accent sur l'importance de l'extraction d'excédents agricoles au profit d'autres secteurs. Les politiques macro-économiques, particulièrement celles concernant les taux de change, pénalisaient les produits exportables, tandis que les politiques commerciales, en privilégiant les produits exportables autres que ceux de l'agriculture, faisaient pencher les termes de l'échange dans le secteur des exportations au détriment de l'agriculture.

L'élément le plus important était néanmoins que le biais contre le secteur agricole reflété dans les prix n'était pas compensé par d'autres formes de transfert au profit des régions rurales.

Depuis le début des années 80, la plupart des PMA, comme bien d'autres pays en développement, ont entrepris une série de réformes à la fois pour remédier aux déséquilibres macro-économiques et pour atténuer les distorsions qui caractérisaient les incitations de prix au niveau intrasectoriel et entre les secteurs. Au plan macro-économique et dans le contexte des programmes de stabilisation, l'un des principaux changements intervenus a été l'instauration progressive d'un système de taux de change reflétant mieux la pénurie de devises ainsi qu'une politique monétaire et budgétaire visant à promouvoir la stabilité macro-économique. Ainsi, l'une des principales sources du biais dont souffrait l'agriculture a été atténuée mais pas nécessairement tout à fait éliminée. En outre, les mesures de réforme introduites au plan macro-économique n'ont pas été uniformes dans tous les pays. Au niveau sectoriel, des mesures ont été adoptées pour éliminer les distorsions qui entravaient le bon fonctionnement des marchés et pour privatiser les activités de traitement, de commercialisation et de distribution.

Du fait de la diversité du contenu et des modalités d'exécution des trains de réformes, il est impossible de porter une appréciation globale concernant leur impact sur l'agriculture (par exemple en comparant les taux de croissance de l'agriculture avant et après l'ajustement ou les pays qui ont entrepris des programmes d'ajustement et les autres). En ce qui concerne les politiques macro-économiques, il n'est cependant pas inutile de relever que, dans un certain nombre de pays qui ont connu une expansion dynamique dans l'agriculture, les nouvelles politiques ont débouché sur un taux de change de plus en plus compétitif et sur des taux d'intérêt plus réalistes.¹¹ Un environnement macro-économique stable, en encourageant la confiance des investisseurs, constitue un élément essentiel de la croissance globale, laquelle entraîne à son tour une expansion des

¹¹ Dorward A. et Morrison J. (2000), «The Agricultural Development Experience of the Past 30 Years: Lessons for LDCs», document d'information préparé pour la FAO.

marchés à terme des produits agricoles. En outre, un taux de change compétitif favorise les exportations de produits agricoles.

S'agissant des politiques sectorielles, les données limitées dont on dispose concernant l'impact de la réforme de ces politiques sur l'agriculture dans différents pays ont montré que, s'il importe d'améliorer la structure des incitations de prix pour les producteurs agricoles, cela ne suffit pas pour autant à éliminer toutes les contraintes qui empêchent de réaliser le potentiel productif de l'agriculture. En fait, une analyse de différents cas d'expansion agricole soutenue montre que, pendant certaines périodes, la production a augmenté alors même que la structure des incitations de prix est favorable à l'agriculture.¹² La principale différence entre ces situations et d'autres moins encourageantes, dans lesquelles la discrimination exercée par les prix à l'encontre de l'agriculture s'est traduite par une stagnation de ce secteur, est qu'en dépit des distorsions de prix, les pouvoirs publics (et les donateurs) étaient néanmoins résolus à renforcer l'infrastructure rurale et à promouvoir la recherche agronomique et d'autres services publics, ce qui a plus que compensé la perte causée par les distorsions des prix.

Ainsi, le principal enseignement que l'on peut tirer de la situation des différents pays est que si l'on veut encourager l'expansion de l'agriculture, il faut qu'il existe un certain nombre de facteurs qui compensent le «handicap» dont souffre le secteur rural dans des domaines comme l'infrastructure, les services sociaux, la technologie, les circuits de commercialisation et la disponibilité de crédits de campagne et qu'il soit mis en place un environnement institutionnel approprié. Il n'existe pas de modèle politique qui réponde à la diversité du secteur agricole des PMA. Si l'amélioration de la productivité est une condition essentielle commune, la nature de l'amélioration envisagée déterminera la combinaison de politiques à mettre en œuvre. Par exemple, dans les pays qui cherchent à améliorer leur productivité en réorientant la production vers des produits dont l'élasticité par rapport à la demande est plus élevée (comme les fruits

¹² Mellor J. (2000), «Agricultural Development: So many Successes, Such Excellent Results», document d'information préparé pour la FAO.

et les légumes) et en améliorant l'accès à des marchés dynamiques (aussi bien internes qu'externes), certains des éléments possibles de la stratégie à mettre en œuvre devront tendre à créer un environnement institutionnel approprié, à diffuser des informations sur les marchés et à fournir une assistance pour relever les normes de santé et d'assainissement.

En outre, la multiplicité des liens qui existent entre l'agriculture, d'une part, et le secteur rural en général ainsi que les activités rurales non agricoles, de l'autre, porte à penser que les politiques agricoles ne devraient pas demeurer dans les limites étroites du secteur agricole *stricto sensu* mais devraient envisager leur impact sur l'espace rural pour lequel l'agriculture (spécialement dans les pays les moins avancés) constitue l'activité primordiale (voir la section ci-dessous sur l'interdépendance entre la croissance de l'agriculture, le développement rural et l'atténuation de la pauvreté).

Dans plusieurs pays, un échelonnement peu judicieux des réformes a nui à leur efficacité. Les pouvoirs publics, dans les politiques et programmes qu'ils ont élaborés, ont souvent centré leur attention sur les taux de change, le désencadrement des prix intérieurs et la privatisation des entreprises publiques, et minimisé l'importance d'autres politiques et facteurs qui affectent l'agriculture comme l'amélioration concomitante des politiques relatives à l'infrastructure, à la technologie et aux circuits de commercialisation. Une conception et un échelonnement mal pensés des réformes et l'instabilité des politiques générales ont donc été parmi les principales sources de difficultés auxquelles se sont heurtés les programmes de réforme dans nombre de PMA.

Le développement agricole et rural: institutions, infrastructures et services d'appui

(i) *Marchés*

Dans la plupart des PMA, l'infrastructure rurale est rudimentaire et les activités agricoles sont souvent dominées par les exploitations de semi-subsistance. L'impossibilité ou les difficultés d'accès aux marchés sont communes dans la plupart des PMA. Les marchés ruraux, même

lorsqu'ils existent, sont notoirement imparfaits et, lorsqu'ils sont totalement défaut, il est difficile pour les agriculteurs de vendre leur production et de garantir ainsi la sécurité alimentaire de leurs familles. L'une des principales tâches à entreprendre consiste donc souvent à développer les marchés ruraux. Parmi les difficultés auxquelles ont notamment été imputées les défaillances des marchés des produits, l'on peut citer l'éloignement des marchés, la mauvaise qualité des produits, des coûts de transport élevés (en raison de la cherté de l'énergie et des faiblesses de l'infrastructure), l'absence de concurrence entre négociants et la mauvaise organisation des producteurs, l'absence d'informations sur la situation des marchés, l'absence de règles claires touchant le fonctionnement des marchés ou leur application erratique ainsi que des fluctuations marquées des prix pendant l'année.

(ii) Services financiers ruraux

En milieu rural, les services financiers sont souvent peu développés. Les efforts qui ont été faits pour accorder des crédits bon marché par le biais des banques étatiques de développement agricole ont été marqués par de faibles taux de remboursement, un ciblage inapproprié et un manque d'efficacité sur les plans des opérations et de la gestion, de sorte que leur portée et leur durabilité ont été limitées. Souvent, les crédits bonifiés ont été mal utilisés et ont servi à introduire des ensembles de technologies qui n'étaient pas adaptées aux systèmes de culture locaux et pour lesquelles il n'existait pas vraiment de demande. Une évaluation erronée des possibilités de commercialisation et de la rentabilité des opérations et des capacités limitées de remboursement des emprunteurs ont contribué à des taux élevés de défaillance, ce qui a encore aggravé les radiations périodiques de dettes décrétées à la suite de pressions politiques.

Les banques commerciales privées, en revanche, perçoivent des taux d'intérêt élevés, spécialement dans le cas des petits agriculteurs se trouvant dans des régions où les densités de population sont faibles. Le coût élevé des emprunts est encore renchéri par un environnement macro-économique simple marqué, entre autres, par des taux annuels d'inflation élevés. En outre, l'insuffisance de l'infrastructure et des

systèmes de communication en milieu rural, le manque d'efficacité des services de vulgarisation et des politiques macro-économiques et sectorielles inappropriées ont pour effet de renchérir les intrants et les activités de commercialisation, ce qui ne fait que réduire encore plus la rentabilité des exploitations agricoles. Cependant, nombre de ces contraintes pourraient être surmontées grâce à l'établissement de liens entre les agriculteurs et les négociants et à la conclusion d'autres arrangements avec des agro-industries, par exemple des modalités d'exploitation contractuelle.

Les résultats qu'ont donnés les institutions de microfinancement montrent clairement l'importance capitale qu'il y a à faire en sorte que la fourniture de services financiers soit orientée vers les clients ainsi que la nécessité de pratiquer des taux d'intérêt commerciaux couvrant intégralement le coût des prêts. Les pauvres semblent préférer un système fiable qui leur permette d'obtenir des prêts au moment où ils en ont besoin, même s'ils coûtent plus cher, à l'octroi par l'administration, à date fixe, de crédits bonifiés liés à des utilisations spécifiques.

Néanmoins, la spécificité de l'agriculture, comme la demande de crédits de campagne pour financer des récoltes annuelles et les risques élevés qui caractérisent l'exploitation, limite le rôle que peuvent jouer les institutions existantes de microfinancement et leurs méthodes de prêts pour financer les crédits de campagne et les investissements des petits exploitants.

(iii) Disponibilité d'intrants agricoles

Les informations rassemblées dans le contexte des projets réalisés dans le cadre du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO dans 22 des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) montrent que l'un des problèmes majeurs auxquels se heurtent les agriculteurs est la possibilité de se procurer des intrants, des produits chimiques pour l'agriculture et souvent des aliments pour le bétail en temps utile ou en quantités suffisantes. Ce problème est directement lié au manque de crédit, aux difficultés qu'il y a à obtenir des devises, au caractère saisonnier des intrants qu'exige l'agriculture, à la dispersion dans

l'espace des exploitants, aux défaillances de l'infrastructure et des transports et, parfois, au manque d'efficacité, sur les plans de la commercialisation et de la gestion, des sociétés étatiques qui ont l'exclusivité de la distribution et de la commercialisation d'intrants.

Des semences de qualité sont également disponibles en quantités insuffisantes, particulièrement en Afrique et en Asie. Le système informel est la principale source d'approvisionnement en semences et en jeunes plants pour les agriculteurs pauvres en ressources des régions marginales et s'est avéré être plus résistant, en cas de catastrophes, que le système officiel. Néanmoins, le système informel de distribution de semences n'a guère retenu l'attention ni obtenu d'appui financier des pouvoirs publics, au détriment de la productivité des petits exploitants. Par conséquent, si les systèmes d'approvisionnement en semences ne sont pas renforcés dans les pays en développement, il n'y aura guère de transfert de technologies, voire aucun, qui permette d'améliorer la productivité des récoltes et par conséquent les moyens de subsistance et le bien-être des ménages pauvres et vulnérables dans les communautés rurales. Dans certains pays, l'on craint que la base génétique de certaines céréales se soit rétrécie à l'excès, d'autant que les variétés locales ont vu leur importance diminuer progressivement ou ont été éliminées. L'absence d'espèces animales améliorées et de services vétérinaires adéquats constitue également un problème dans certains cas.

Une autre contrainte institutionnelle tient au manque d'efficacité de l'utilisation et de la distribution de l'eau, qui est généralement imputé à une gestion défectueuse des systèmes d'irrigation et à l'inadéquation des arrangements de distribution d'eau, qui se traduisent par une distribution inégale et inopinée de l'eau entre les agriculteurs. Dans nombre de PMA, ce sont les organismes publics qui gèrent les systèmes d'irrigation et la distribution de l'eau, et les associations d'agriculteurs participent rarement à cette gestion ou manquent de moyens pour contribuer à la conception des systèmes de distribution d'eau ou à l'entretien du réseau. Les besoins en eau des agriculteurs doivent être pris en considération aux niveaux aussi bien des besoins du ménage que de la production pour l'exportation étant donné que ces deux types d'utilisations affectent différemment la

qualité de la vie des hommes et des femmes ainsi que de leur communauté.

(iv) *Recherche agronomique et vulgarisation agricole*

Dans la plupart des PMA, les capacités institutionnelles de recherche et de vulgarisation sont faibles. De ce fait, la technologie disponible n'est pas adaptée comme il convient aux conditions locales et les résultats des recherches ne permettent pas de trouver des solutions technologiques adaptées à toute la gamme des conditions socio-économiques et agro-écologiques qui existent dans le pays, ni par exemple aux besoins techniques différents des agriculteurs de sexe masculin et de sexe féminin. L'absence de solutions technologiques est souvent citée comme entravant le développement de l'irrigation (il faudrait par exemple avoir différents modèles de pompes d'irrigation adaptées aux besoins des différents usagers). Lorsque les recherches ont effectivement débouché sur des techniques et technologies disponibles, leur diffusion se heurte à un certain nombre de difficultés comme la prestation de services de vulgarisation et de formation qui ne sont pas nécessairement adaptés aux besoins des usagers.

L'insuffisance des services de vulgarisation et de formation et, partant, les faibles connaissances technologiques des agriculteurs sont considérées comme étant au nombre des principaux facteurs qui entravent l'adoption de technologies améliorées. Cette contrainte pourrait être surmontée si l'on facilitait l'accès des agriculteurs au savoir. Par exemple, des informations précieuses peuvent être tirées de certains des documents relatifs à la vulgarisation agricole qui peuvent être consultés sur les pages web Ecoport de la FAO.

(v) *Facteurs sociaux et culturels*

La mise au point et l'adoption de technologies à haut rendement ont également été entravées par un certain nombre de facteurs sociaux et culturels, parmi lesquels l'on peut citer les suivants:

- L'insécurité du **régime foncier** et la **fragmentation des exploitations** dans certains PMA, spécialement en Afrique, problème qui affecte particulièrement les femmes, qui n'ont guère accès à la terre, voire aucun, selon les coutumes ou les dispositions législatives qui réglementent les pratiques foncières;
- Un faible degré d'**instruction**, qui empêche d'accroître les capacités technologiques des agriculteurs, actuellement très faibles, pour qu'ils puissent adopter des technologies nouvelles. Souvent, aussi bien les garçons que les filles, ainsi que les femmes adultes, manquent d'instruction. Ce problème est particulièrement grave pour les femmes. Le fait, par exemple, que les agriculteurs ne savent pas tenir de comptabilité les empêche d'apprécier à leur juste valeur les avantages qu'ils pourraient tirer de technologies améliorées;
- L'**aversion** des agriculteurs **pour le risque**, généralement sous-estimé, particulièrement lorsque les intéressés n'ont pas participé à l'adoption des décisions touchant la mise en œuvre et l'utilisation de nouveaux produits. Parfois, les agriculteurs se sont opposés à l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques de gestion, spécialement lorsqu'ils ont vu menacés leurs moyens de subsistance traditionnels et leurs traditions locales. Par exemple, la forte variabilité des rendements de certaines variétés améliorées a découragé les agriculteurs pauvres au bord de la subsistance de les adopter. Il est essentiel que les agriculteurs, hommes comme femmes, participent à l'ensemble du processus de mise au point de nouvelles variétés à haut rendement et des technologies connexes pour que ces dernières soient plus généralement acceptées et adoptées par ceux qui pourraient en profiter le plus;
- Comme le niveau d'instruction a un impact direct sur les connaissances, les compétences, les attitudes et le comportement des agriculteurs, le faible niveau d'instruction qui prévaut dans les PMA se reflète dans la difficulté plus grande qu'il y a à infléchir les **attitudes et les comportements** des agriculteurs pour les aider à s'adapter aux nouvelles réformes. Les réformes introduites depuis le début des années 80 se sont traduites par un changement

drastique de l'environnement dans lequel opèrent les producteurs. Alors que ces derniers étaient des acteurs relativement passifs avant les réformes, ils doivent désormais prendre des initiatives et s'organiser.

Activités post-production

L'absence de **routes** en bon état ainsi que l'insuffisance des **moyens d'entreposage** ont constitué des problèmes majeurs dans nombre de PMA et ont parfois empêché la vente de récoltes tout entières. Le fait que, dans certains PMA, l'infrastructure des transports ne permet pas de transporter les céréales alimentaires des régions excédentaires vers les régions déficitaires en période de sécheresses localisées illustre la sévérité des goulets d'étranglement dans le secteur des transports et la fragmentation du marché agricole. L'insuffisance des moyens de communication tend à limiter, pour de nombreux producteurs, la possibilité d'accéder aux marchés et à l'information et à rendre l'accès aux intrants plus difficile et plus coûteux tout en réduisant les marges des producteurs. L'absence de moyens d'entreposage amplifie les variations saisonnières sur les marchés et aggrave les pertes après les récoltes, lesquelles, dans certains cas, peuvent atteindre 30 pour cent de la production totale.

Innocuité des produits alimentaires et normes de qualité

Il importe au plus haut point, dans les pays en développement, de veiller à l'innocuité et à la qualité des produits alimentaires non seulement pour des raisons de santé publique mais aussi pour améliorer la compétitivité de ces produits sur les marchés internationaux. Or, les institutions et les systèmes de contrôle de ces pays souffrent de différentes faiblesses qui les empêchent d'assurer efficacement la protection des consommateurs et de bénéficier du régime commercial institué par le Cycle d'Uruguay. Ces faiblesses concernent tous les éléments fondamentaux d'un système national de contrôle des produits alimentaires, dans des domaines aussi divers que la législation, l'inspection des produits, l'assurance-qualité au niveau de la production et les moyens

d'analyse (humains et matériels) nécessaires pour contrôler la qualité et l'innocuité des approvisionnements alimentaires.

Les mesures ci-après devraient être adoptées pour mettre les pays en développement mieux à même de répondre aux normes reflétées dans les accords pertinents de l'OMC et pouvoir ainsi assurer la protection des consommateurs et promouvoir le commerce de produits alimentaires sur les marchés aussi bien internes qu'internationaux:

- Renforcement des capacités de ces pays de mettre en œuvre l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et d'appliquer toutes autres nouvelles règles internationales et nationales en matière de normes;
- Renforcement des capacités nationales d'évaluation des risques et de formulation de réglementations et de politiques nationales touchant les exportations, l'alimentation et le développement des agro-entreprises;
- Promotion de la coopération régionale et amélioration de la cohérence des politiques commerciales et des réglementations nationales concernant les normes;
- Mise au point de réglementations et de normes nationales touchant l'innocuité des produits alimentaires, en veillant à ne pas fausser le commerce international;
- Amélioration de la participation des pays en développement aux activités des organes internationaux chargés de l'élaboration des normes;
- Collecte d'informations pertinentes pour le renforcement des capacités nationales et la formulation des politiques;
- Amélioration du pouvoir de négociation de ces pays lors des négociations commerciales internationales.

Investissements dans l'agriculture

Les pays les moins avancés sont confrontés à un sérieux manque de ressources qui les empêche de générer les investissements nécessaires pour réaliser leurs objectifs de développement dans l'agriculture, ainsi que l'objectif consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes sous-alimentées. Les investissements tendant à accroître la capacité de production dans l'agriculture doivent porter non seulement sur les avoirs matériels, mais aussi sur la diffusion d'informations scientifiques et technologiques, la valorisation du capital humain et la création d'un capital social. Il importe donc au plus haut point que les pouvoirs publics créent un climat propice aux investissements afin d'améliorer les niveaux de productivité et de faciliter les transformations structurelles indispensables.

Dans nombre de PMA, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture revêtent pour une large part la forme de subventions, ce qui ne laisse guère de financement disponible pour la création de nouveaux avoirs, pour l'entretien ou pour d'autres activités nécessaires à la croissance. De ce fait, nombre de services d'appui à l'agriculture fonctionnent à peine, les routes rurales sont impraticables pendant une bonne part de l'année, les machines agricoles sont en majeure partie hors d'usage et les systèmes d'irrigation sont paralysés.

L'on a vu ci-dessus que nombre de PMA ont adopté des politiques pour déréglementer les marchés agricoles, réduire les distorsions des prix et permettre aux agents privés de jouer un rôle accru dans l'activité économique. Ces mesures, bien que nécessaires, ne suffisent pas toujours à susciter les investissements requis pour qu'une augmentation soutenue de la production soit possible. Pour améliorer les incitations à l'investissement, les pouvoirs publics doivent également adopter des politiques tendant à améliorer l'accès aux marchés, à assurer la diffusion de l'information, à fixer des normes et à fournir un cadre juridique et réglementaire adéquat. D'un point de vue plus général, chacun s'accorde à reconnaître que la stabilité politique et un cadre institutionnel bien défini et respectés sont nécessaires aussi. Il faut par ailleurs assurer une forte complémentarité entre les investissements publics et privés pour soutenir

la croissance de l'agriculture, et les pouvoirs publics doivent investir dans des secteurs qui comportent un important élément de bien public comme la recherche, la vulgarisation et l'infrastructure, et en particulier dans les routes, l'éducation et l'élaboration de normes.

Selon les projections de la FAO et le scénario «si rien ne change», le montant annuel brut des investissements qui devront être effectués en Afrique subsaharienne jusqu'en 2010 dans l'agriculture primaire, l'entreposage et le traitement (à l'exclusion des infrastructures et services pré- et post-production connexes) est de quelque 11,1 milliards de dollars.¹³ Toutefois, si l'on veut atteindre l'objectif fixé lors du Sommet mondial de l'alimentation, c'est-à-dire réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées, il faudra investir quelque 3,6 milliards de dollars de plus pour que la production vivrière nationale augmente dans des proportions suffisantes.

L'infrastructure rurale (comme routes et réseaux d'irrigation) fait cruellement défaut dans les PMA, particulièrement en Afrique subsaharienne. Des investissements considérables devront être effectués dans l'infrastructure rurale de communication, l'amélioration et la modernisation des systèmes d'irrigation, l'aménagement de systèmes simples et modernes de captage et d'utilisation des eaux de pluie, la gestion et l'amélioration des sols, l'éducation, la vulgarisation et la recherche et la fourniture des services de santé. Les résultats des recherches et les pratiques optimales, qui ne sont pas encore appliquées encore à grande échelle, pourraient être adoptés dans les régions d'Afrique subsaharienne présentant un potentiel élevé. Il faudra poursuivre les recherches afin de mettre au point des systèmes de culture adaptés aux petits agriculteurs pauvres en ressources, qui constituent la majorité dans la plupart des PMA. Ces nouveaux systèmes de culture devront être viables à des densités de population plus fortes et permettre d'intensifier la production sur les terres déjà cultivées.

¹³ FAO, Comité de la sécurité alimentaire mondiale, *Investissement agricole pour la sécurité alimentaire: Situation et ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation*, CFS: 99/Inf.7, juin 1999.

Si les investissements nécessaires sont énormes, il importe d'éliminer peu à peu les contraintes existantes. L'expérience des pays a montré que lorsque l'augmentation de la production entraînée par une réforme ou un changement de circonstances avait atteint un plateau, une autre réforme ou une autre série de réformes étaient nécessaires pour continuer à exploiter le potentiel existant. Une expansion soutenue n'a été possible que lorsque d'autres réformes ont éliminé de nouvelles contraintes.

Il est probable que la majeure partie des investissements requis devra provenir du secteur privé et dépendra donc directement de l'existence d'un climat propice aux échelons national et international. À cet égard, les investissements publics constituent une condition préalable indispensable et doivent jouer un rôle de catalyseur pour encourager et compléter les investissements privés, en étant concentrés principalement dans la recherche et l'infrastructure.

La demande

Tendances de la consommation

La consommation interne (consommation humaine et autres utilisations) des produits agricoles dans les PMA varie beaucoup selon qu'il s'agit de produits alimentaires ou d'autres produits. Les produits non alimentaires comme matières premières et boissons tropicales sont essentiellement destinés à l'exportation. Les quelques quantités qui sont écoulées sur les marchés nationaux sont destinées essentiellement aux industries locales de traitement, lesquelles, à leur tour, exportent la majeure partie de leur production. En revanche, la consommation interne de denrées alimentaires représente une proportion importante et croissante de la production. Dans les PMA, la consommation de denrées alimentaires de base a augmenté à un rythme annuel de 2,3 pour cent pendant la période 1990-97 (annexe, tableau 1), soit moins que le taux d'accroissement démographique, qui a été de 2,6 pour cent. La proportion

de la consommation de céréales satisfaite par la production nationale est tombée de 96 pour cent en 1970-80 à 85 pour cent en 1990-98.

Dans le cas de nombreux produits, la production n'a pas suivi et ne pourra peut-être pas suivre la demande. Pendant les années 60, par exemple, les PMA étaient exportateurs nets de riz (2,4 millions de tonnes) mais, dès le milieu des années 90, ils en importaient 3,5 millions de tonnes, chiffre qui, selon les projections, devrait dépasser 7,5 millions de tonnes en 2015. De même, les importations nettes de blé sont passées de 1,1 million de tonnes en 1961-63 à 6,1 millions de tonnes en 1995-97 et devraient se monter à 15 millions de tonnes en 2015. Les importations nettes de manioc et de plantains, qui constituent le principal aliment de base dans nombre de PMA d'Afrique, ont également augmenté pendant les années 90.

En bref, les tendances de la production, de la consommation et du commerce démontrent clairement que les PMA sont de plus en plus tributaires des importations pour couvrir leurs besoins alimentaires. Selon les projections de la FAO pour la période s'étendant jusqu'en 2015, cette dépendance continuera de s'intensifier. Si les importations commerciales requises ne peuvent pas être assurées ou si l'aide alimentaire ne peut pas combler le déficit, la consommation alimentaire par habitant diminuera inévitablement.

Éléments déterminants et contraintes

Trois éléments déterminent l'augmentation de la demande: la population, le revenu par habitant et l'élasticité de la demande par rapport au revenu. Pour les PMA dans leur ensemble, le PNB réel par habitant a été stable au cours des 20 dernières années. Entre 1989-91 et 1995-97, il n'a augmenté que dans 20 des 40 PMA pour lesquels des données comparables sont disponibles. Cela porte à conclure que l'augmentation de la consommation céréalière dans la plupart des PMA enregistrée pendant la période 1990-98 a été due principalement à l'accroissement démographique. Les taux d'accroissement démographique de ces pays sont parmi les plus élevés du monde. Pour l'ensemble des PMA, ce taux est passé de 2,5 pour cent par an en 1980-90 à 2,6 pour cent en 1990-96 et

devrait demeurer élevé (2,3 pour cent) pendant la période 2000-2015. Leur sécurité alimentaire sera donc menacée si la production et/ou la capacité d'importation de ces pays ne peuvent pas être considérablement accrues par rapport à ce qu'elles ont été au cours des dix dernières années.

La capacité d'importation est déterminée par la disponibilité de devises, laquelle dépend à son tour des recettes d'exportation (essentiellement de produits de base pour la plupart des PMA) et des apports de ressources extérieures. Nombre de PMA ont été affectés, pendant la période 1990-98, par la baisse des prix de leurs exportations de produits primaires. Le fardeau représenté par la dette extérieure limite également la capacité d'importation d'un grand nombre de PMA, situation qui a été encore aggravée par le ralentissement des apports de ressources extérieures.

Sécurité alimentaire

L'adéquation des disponibilités alimentaires dépend de l'interaction entre l'offre et la demande. L'indicateur le plus généralement utilisé pour estimer l'adéquation des disponibilités alimentaires est l'apport calorique par habitant, qui mesure les quantités moyennes d'aliments disponibles par habitant dans un pays. Comme le montrent le tableau 2 et le tableau 8 de l'annexe, l'apport calorique pour les PMA en tant que groupe est très faible et a à peine augmenté depuis 1979. Pour environ la moitié des 44 PMA pour lesquels des données sont disponibles, il a été inférieur à 2 100 kcal/jour. La situation a été très différente dans les autres pays en développement et dans le monde dans son ensemble, où la production vivrière a continué d'augmenter à un rythme plus rapide que la population.

Tableau 2. Apport calorique par habitant

	Apport calorique par habitant (kcal/jour)			Taux annuel moyen d'augmentation (en pourcentage)	
	1979-81	1989-91	1996-98	1979-81 à 1989-91	1989-91 à 1996-98
Monde	2 540	2 700	2 780	0,6	0,4
Pays en développement	2 300	2 510	2 650	0,9	0,8
PMA *	2 040	2 080	2 070	0,2	-0,1
dont:					
Afrique	2 060	2 010	2 000	-0,2	-0,1
Asie	2 020	2 180	2 180	0,8	0,0
Pacifique	2 380	2 340	2 410	-0,2	0,4
Caraïbes	2 040	1 770	1 840	-1,4	0,5

* À l'exclusion du Bhoutan, de la Guinée équatoriale, de Samoa et de Tuvalu, pour lesquels des données n'étaient pas disponibles.

Source: FAO.

Les estimations de la FAO montrent que l'incidence de la sous-alimentation chronique (malnutrition)¹⁴ est élevée dans les PMA (annexe, tableau 9). Entre 1969-71 et 1996-98, la proportion des personnes sous-alimentées par rapport à la population totale des PMA est passée de 38 à 40 pour cent et, en chiffres absolus, leur nombre a sans doute augmenté de 116 millions à 235 millions.

¹⁴ L'expression «sous-alimentées», telle qu'utilisée lors du Sommet mondial de l'alimentation, désigne les personnes dont la consommation alimentaire, en termes d'apport calorique, est chroniquement insuffisante.

Interdépendance entre la croissance de l'agriculture, le développement rural et l'atténuation de la pauvreté

Nature de l'interdépendance

Comme 70 pour cent des populations extrêmement pauvres qui souffrent d'insécurité alimentaire vivent en milieu rural, le développement de l'agriculture et le développement rural ont un rôle capital à jouer dans l'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. L'agriculture étant la principale activité économique dans les régions rurales, les ruraux pauvres en sont directement tributaires pour leurs revenus et pour leur alimentation. Cette dépendance est plus forte dans les pays où l'insécurité alimentaire est la plus généralisée et qui sont souvent marqués à la fois par des revenus peu élevés, des déficits vivriers et une lourde dette extérieure. La plupart de ces pays sont des PMA.

L'expérience nationale des efforts de promotion d'expansion économique et d'atténuation de la pauvreté montre que: i) il existe une corrélation positive entre l'atténuation de la pauvreté et le développement économique en général; ii) la croissance de l'agriculture dans les pays en développement a un impact plus marqué sur l'atténuation de la pauvreté que la croissance des autres secteurs; iii) l'expansion de l'agriculture atténue la pauvreté principalement par le biais du marché du travail, et spécialement d'augmentations des salaires; iv) son impact sur la réduction de la pauvreté est moindre si l'inégalité de la répartition des revenus s'accroît; et v) l'expansion en milieu rural réduit la pauvreté en milieu aussi bien rural qu'urbain.

La mesure dans laquelle la croissance de l'agriculture peut atténuer la pauvreté en milieu rural dans les PMA se reflète dans le fait qu'en moyenne, l'agriculture emploie quelque 75 pour cent du total de la population active (plus de 80 pour cent dans plusieurs) et que le pourcentage des pauvres dans les campagnes est généralement beaucoup plus élevé qu'en ville (voir annexe, tableau 10). De ce fait, la croissance de l'agriculture peut accroître les revenus des pauvres aussi bien directement, en augmentant la demande de main-d'œuvre, qu'indirectement, par le biais

des liens que les intrants, la production et les dépenses créent avec des activités productives non agricoles dans le secteur rural.

Le secteur rural non agricole est le maillon qui relie l'agriculture, le développement rural et l'atténuation de la pauvreté dans les campagnes. Dans nombre de pays à faible revenu, il est souvent étroitement lié à l'agriculture par le biais de nombreuses activités productives en amont et en aval. Les gains provenant de la participation à de telles activités peuvent constituer une part substantielle du revenu global des populations rurales. Le tableau 11 de l'annexe contient des données sur les revenus non agricoles et leur répartition (lorsque des chiffres sont disponibles) en fonction: a) des centiles de revenu; b) des zones, différenciées selon le type de produits agricoles; et c) des types de cultures. Le tableau couvre un nombre limité de PMA d'Afrique et d'Asie pour lesquels des données sont disponibles.

Ainsi, les activités rurales agricoles et non agricoles doivent être considérées comme complémentaires pour ce qui est du financement des investissements dans les deux secteurs, l'épargne provenant des activités agricoles pouvant constituer un capital de départ pour des activités rurales non agricoles. De même, l'épargne provenant d'activités non agricoles peut être utilisée pour acheter des intrants et adopter des technologies agricoles améliorées.

Le type de croissance de l'agriculture importe-t-il?

La part du revenu non agricole dont il est question dans les paragraphes précédents démontre, à tout le moins, que les expressions développement rural et développement agricole ne sont pas synonymes et que les revenus provenant d'activités non agricoles constituent un élément important des moyens de subsistance des ménages ruraux. Ainsi, pour évaluer l'impact de la croissance de l'agriculture sur la pauvreté et le développement rural, il faut prendre en considération les effets qu'elles produit par le biais de la production, des revenus et des dépenses sur le revenu et l'emploi ruraux non agricoles. L'analyse devient plus complexe si l'on aborde la question de la croissance de l'agriculture et l'atténuation de la pauvreté dans le cadre plus général du développement rural.

Un exemple est celui de la croissance de l'agriculture due à une amélioration de la productivité rendue possible par des technologies à forte intensité de capital. Ce type d'amélioration de la productivité peut ne pas atténuer la pauvreté, et ce pour deux raisons: a) les agriculteurs pauvres n'ont pas accès aux capitaux qui leur seraient nécessaires pour pouvoir tirer parti de ces nouvelles technologies; et b) la croissance de l'agriculture ne se traduit pas par une augmentation de la demande de main-d'œuvre, de sorte que les ouvriers agricoles sans terre n'en profitent pas. En pareilles circonstances, une croissance de l'agriculture ne bénéficie pas directement aux pauvres. D'un autre côté, une analyse plus poussée des effets de la croissance dans l'agriculture doit tenir compte de son impact sur les revenus et la pauvreté en milieu rural par le biais du secteur rural non agricole. Plus spécifiquement, un accroissement de la production agricole entraîne-t-il une augmentation de la demande de services fournis au plan local (fourniture d'intrants, services ou activités de traitement et de distribution de la production)? Le surcroît de croissance dépensé pour l'achat de produits d'origine locale se traduit-il par la génération de revenus additionnels?

Lorsque la répartition des avoirs productifs est extrêmement inégale, il est probable que l'introduction de nouvelles technologies à forte intensité de capital n'aura pas d'effets indirects (par le biais de différents liens qui existent entre l'agriculture et le secteur non agricole) et que les pauvres n'en bénéficieront pas. Il est probable que les intrants agricoles seront «importés» (de la ville ou de l'étranger) tandis que les schémas de consommation de ceux qui tireront avantage de l'expansion de l'agriculture feront généralement intervenir une proportion élevée de produits de haute valeur et d'articles de luxe qui ne sont pas fabriqués localement. Il est donc probable que les effets induits dus aux intrants, à la production et aux dépenses échapperont aux régions rurales.

Il est probable, en revanche, que les effets imputables d'une croissance de l'agriculture fondée sur une amélioration de la productivité du travail seront largement diffusés en milieu rural. Ces technologies (et les gains en provenant) sont accessibles pour les agriculteurs les plus pauvres, tandis que les ouvriers agricoles sans terre profiteront de salaires plus élevés ou de nouveaux emplois. Les effets induits dus aux intrants, à

la production et aux dépenses devraient privilégier le secteur rural étant donné que les ouvriers agricoles sans terre et les petits exploitants, très vraisemblablement, achèteront des intrants ou des services et dépenseront leur surcroît de revenus localement, ce qui intensifiera les effets secondaires sur les revenus en encourageant l'activité non agricole et la demande de main-d'œuvre.

Une autre distinction, pour ce qui est des types de croissance de l'agriculture, est celle entre les denrées alimentaires et les produits de grande consommation. L'idée toute faite selon laquelle la plupart des ruraux pauvres tirent leurs revenus de la production de denrées de grande consommation sous forme soit d'aliments, soit d'autres apports (par exemple les revenus provenant d'un emploi pour la production de denrées de grande consommation ou d'activités connexes) a conduit à «promouvoir» la production de produits de grande consommation (grâce à des recherches sur les moyens d'accroître les rendements de ces produits) plutôt qu'à privilégier la production de récoltes commerciales. Dans le contexte susmentionné, ce raisonnement sous-entendrait que la production de denrées de grande consommation est plus étroitement liée à l'économie locale et a donc un impact plus marqué sur la réduction de la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire que les autres produits. Tel peut effectivement être le cas dans les régions rurales qui n'ont qu'un accès limité à l'alimentation ou aux marchés (comme les marchés urbains ou d'exportation). En pareille situation, les liens créés par les augmentations de la production vivrière entraînée par l'amélioration de la productivité sont très étroits étant donné qu'il n'y a pas d'effets de «fuite».

Néanmoins, l'on ne peut pas généraliser, que ce soit pour ou contre les produits de grande consommation. Rien ne permet de conclure que l'introduction de récoltes commerciales ait entraîné une aggravation de la pauvreté. Les récoltes commerciales ont beaucoup à offrir pour ce qui est des possibilités à la fois d'accroître et de diversifier les sources de revenus. Lorsque, exposés à des risques plus élevés du fait qu'ils sont tributaires des marchés pour leur alimentation comme pour leurs revenus, les ménages pauvres ont généralement tendance à diversifier leurs ressources. Des éléments indispensables à toute réelle possibilité de diversification sont l'ouverture de circuits d'approvisionnement en intrants

et de commercialisation de la production et l'existence de marchés financiers ruraux fonctionnant de manière satisfaisante.

En bref, le développement de l'agriculture joue un rôle crucial dans le développement économique en général et dans l'élimination de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les PMA. Les mesures à prendre à cette fin sont notamment celles qui tendent à améliorer la productivité de l'agriculture et à encourager d'autres sources de développement rural, en particulier grâce au renforcement de l'infrastructure rurale, à valoriser le capital humain en milieu rural grâce aux services de santé, d'éducation et d'assainissement, à faciliter l'accès aux ressources productives, l'accent étant mis sur l'égalité entre hommes et femmes, et à préserver les capacités de l'environnement naturel de soutenir la population actuelle et les générations futures.

II. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EXTERNE: POSSIBILITÉS ET DÉFIS

Étant donné la rapidité de la mondialisation, l'environnement économique extérieur crée des défis majeurs mais aussi d'importantes possibilités pour l'agriculture dans les PMA. Si un accès plus large aux marchés les plus vastes et les plus riches peut, par le biais des échanges, encourager la croissance et le développement, les PMA se heurtent, par suite de leur sous-développement économique, à un grand nombre de contraintes internes sur le plan de l'offre qui nuisent à la compétitivité de leurs exportations. L'on trouvera ci-après un examen des principales tendances et des schémas du commerce de produits agricoles de ces pays ainsi que des principaux facteurs qui les affectent.

Place occupée par les pays les moins avancés dans le commerce mondial de produits agricoles

Tendances marquantes

La marginalisation des PMA sur les marchés agricoles mondiaux

La participation des PMA au commerce international de produits agricoles est insignifiante et ne cesse de diminuer. Leur part des exportations mondiales de produits agricoles a constamment baissé, tombant de 3,3 pour cent en 1970-79 à 1,9 pour cent en 1980-89 et à 1,5 pour cent seulement en 1990-98 (tableau 3). Leur part des importations mondiales s'est contractée aussi, bien que de manière beaucoup moins prononcée, ne reculant que de 1,8 pour cent en 1970 à 1,6 pour cent en 1998. Si le commerce mondial de produits agricoles (y compris les échanges entre pays de l'Union européenne) s'est développé à un rythme annuel moyen de plus de 5 pour cent pendant la période 1990-98, les exportations des PMA n'ont progressé que de 3,9 pour cent, contre 6,6 pour cent pour les pays en développement dans leur ensemble. Leur part du marché d'un grand nombre de produits agricoles clés s'est nettement contractée entre les années 80 et 90 dans des proportions allant

jusqu'à plus de 30 pour cent pour des produits comme le bois œuvre, le café, le thé et le cacao et d'environ 20 pour cent pour le bétail.

Tableau 3. Tendances des exportations de produits agricoles des PMA et des autres pays en développement

	PMA	Tous pays en développement
Taux annuel moyen d'augmentation des exportations (en pourcentage)		
1970-79	9,5	16,0
1980-89	-1,4	2,4
1990-98	3,9	6,6
Part des exportations mondiales de produits agricoles (en pourcentage) ¹		
1970-79	3,3	33,8
1980-89	1,9	31,0
1990-98	1,6	30,0

¹ Y compris les échanges entre pays de l'Union européenne.
Source: FAOSTAT (2000).

Concentration par produit et par région des exportations

Outre qu'elles ne représentent qu'une part de plus en plus réduite du commerce mondial de produits agricoles, les exportations des PMA se composent pour l'essentiel d'un petit nombre de produits primaires à faible valeur ajoutée. En moyenne, les trois produits d'exportation qui viennent en tête, qui sont essentiellement des produits agricoles primaires, sont à l'origine de plus de 65 pour cent du total des recettes d'exportation. Les principales exportations agricoles des PMA sont notamment le café, le coton, le jute, le poisson et les fruits de mer, les bois tropicaux et les bananes, principalement sous forme non traitée. De plus, ces exportations se dirigent vers un nombre très limité de marchés, dont l'Union européenne est de plus loin le plus vaste (36 pour cent) suivie par les États-Unis et le Canada (21 pour cent) et par le Japon (6 pour cent). Les conditions d'accès aux marchés de ces pays revêtent par conséquent une

importance critique du point de vue des possibilités d'exportation qui s'offrent à eux.

Dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires

Les PMA sont de plus en plus tributaires de leurs importations pour couvrir leurs besoins en produits alimentaires de base. Par exemple, le ratio des importations céréalières (y compris l'aide alimentaire) par rapport au total des approvisionnements en céréales alimentaires est passé de 5 pour cent pendant les années 60 à quelque 15 pour cent pendant les années 90. Pour 25 des 42 PMA pour les quels des données sont disponibles pour la période 1990-98, ce ratio a dépassé 30 pour cent.

En outre, les importations de produits alimentaires des PMA dans leur ensemble ont représenté 15 pour cent du total des importations de marchandises pendant la période 1996-98 (annexe, tableau 12). Les céréales dominent la facture des importations de produits alimentaires avec quelque 52 pour cent du total. Le volume de l'aide alimentaire sous forme de céréales est tombé d'environ 5,4 millions de tonnes par an en 1989-91 à 3,6 millions de tonnes en 1997-99.

Selon les projections de la FAO pour la période s'étendant jusqu'à 2010, le déficit vivrier continuera de se creuser et devra être comblé par des importations, y compris sous forme d'aide alimentaire. La question de savoir si les PMA pourront financer ces importations croissantes dépend de différents facteurs, dont le plus important est souvent le montant de leurs recettes d'exportation et les apports de ressources extérieures. Dans la plupart de ces pays, cette exportation stagne depuis 20 ans par suite, principalement, de la baisse des cours des produits de base. De 1980-82 à 1995-97, les recettes d'exportation de marchandises par habitant des PMA dans leur ensemble n'ont augmenté que de 2 pour cent par an (passant de 35 à 37 dollars), tandis qu'elles ont doublé pour les autres pays en développement pendant la même période pour atteindre 394 dollars par an. Le fardeau représenté par la dette étrangère a également limité la capacité d'importer de nombreux PMA. En 1995, la moyenne simple du ratio du service de la dette était de 23 pour cent pour 41 des PMA pour lesquels des données sont disponibles.

Éléments déterminants et contraintes

La marginalisation des PMA dans le commerce mondial des produits agricoles se reflète dans la lenteur de l'expansion de leur secteur agricole ainsi que de leur croissance économique en générale, qui est plus lente encore que dans les autres pays en développement. Comme on l'a vu dans la section I, une raison en sont les contraintes structurelles et technologiques inhérentes auxquelles se heurtent ces pays ainsi que des politiques appropriées et différents facteurs socio-politiques internes. La lenteur de la croissance de ces pays et leur faible participation à l'activité sur les marchés mondiaux reflètent également l'environnement économique extérieur dans lequel ils doivent opérer.

Les marchés des produits de base et les termes de l'échange

La demande mondiale des produits agricoles primaires dont sont lourdement tributaires nombre de PMA (boissons tropicales et matières premières agricoles) a été morose et leurs prix réels ont eu tendance à baisser. Deux éléments sont à l'origine de ce déclin à long terme des produits de base: i) la faible élasticité de ces produits, surtout des produits alimentaires, par rapport au revenu; et ii) la moindre intensité de matières premières dans l'industrie manufacturière. En outre, les PMA qui exportent essentiellement des matières premières sont particulièrement vulnérables aux fluctuations sur les marchés des produits. Le Bénin, le Mali et le Tchad, par exemple, ont perdu 25 pour cent du total de leurs recettes d'exportation entre 1990 et 1992 après que les cours mondiaux du coton ont chuté de 34 pour cent.¹⁵

Des études récentes montrent que les activités de commercialisation, de transport et de distribution de certains produits agricoles sont dominées par un petit nombre d'entreprises multinationales, dont une poignée représentent 85 pour cent ou plus du commerce mondial

¹⁵ OCDE, «Market access for the LDCs: Where are the obstacles?» OECD/GD (97) 174, Paris, 1997.

de blé, de café, de cacao, de céréales, de jute, de tabac et de thé.¹⁶ Étant donné le coût élevé de ces activités en aval, le prix à l'exploitation représente une très faible proportion de celui du produit final, allant de 4 à 8 pour cent pour le coton brut et le tabac à 11 à 24 pour cent pour le jute et le café.

Assistance extérieure à l'agriculture

Dans presque tous les PMA, l'aide publique au développement (APD) est le principal catalyseur des investissements dans l'agriculture. Toutefois, l'assistance extérieure à ce secteur ne cesse de baisser depuis le début des années 90, son montant annuel moyen ayant reculé de 20 pour cent entre 1981-1990 et 1991-99 (annexe, tableau 13). Bien que le montant total de l'APD fournie aux PMA ait augmenté pendant la même période, la part reçue par le secteur agricole a reculé de 20 pour cent à 13 pour cent. Pendant la période qui s'est écoulée entre 1995 et 1999, les engagements multilatéraux ont légèrement augmenté, en particulier de la part du FIDA et des banques régionales de développement, tandis que les engagements bilatéraux ont un peu diminué (annexe, tableau 14).

Il importe au plus haut point d'inverser cette tendance à la baisse si l'on veut pouvoir mener à bien à l'avenir des stratégies appropriées d'intensification de l'agriculture. En particulier, une assistance extérieure suffisante est essentielle pour améliorer la productivité agricole, ce qui dépend de la disponibilité de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques de culture durables qui ne continuent pas à dégrader la base de ressources naturelles.

Étant donné l'importance que le secteur agricole revêt dans les PMA pour la réduction de la pauvreté et l'expansion économique, les initiatives actuelles visant à fournir une assistance financière au moyen de mesures ciblées d'allègement de la dette et de mesures d'autres types pourraient tendre en partie à appuyer les efforts qui sont faits par ces pays pour exploiter durablement leur potentiel agricole.

¹⁶ *Ibid.*

Préférences commerciales

Tous les PMA bénéficient du Système généralisé de préférences (SGP). En outre, la plupart d'entre eux reçoivent un traitement préférentiel en application d'autres programmes, par exemple de la Communauté européenne dans le contexte de la Convention de Lomé et de l'«Accord de Cotonou» qui lui a succédé et qui est décrit plus loin, ou par les États-Unis dans le cadre de l'Initiative pour le bassin des Caraïbes, encore que ce régime ne profite qu'à un seul PMA.

Dans la mesure où les Accords conclus lors du Cycle d'Uruguay ont réduit les droits de douane, la marge préférentielle dont jouissaient les PMA s'est trouvée érodée. Les appréciations varient quant à l'étendue de cette érosion et son effet sur les courants commerciaux et le bien-être, mais l'on considère généralement que son impact net est très réduit. Quoiqu'il en soit, les statistiques disponibles permettent de penser qu'à l'exception d'un petit nombre de pays, les régimes de préférences n'ont guère contribué à accroître les exportations des pays bénéficiaires ou la part qu'ils détiennent dans le commerce mondial. Si cela a été dû en partie aux différentes restrictions dont ces régimes sont assortis (par exemple pour ce qui est des produits visés, des contingents et des règles d'origine), il semble que les contraintes rencontrées du côté de l'offre aient joué un rôle plus important.

En juin 2000, l'Union européenne et les États ACP ont signé pour faire suite à la Quatrième Convention de Lomé un accord appelé «Accord de Cotonou» qui met l'accent sur la compatibilité avec le régime commercial de l'OMC et envisage de remplacer des arrangements commerciaux préférentiels non réciproques prévus par la Convention de Lomé par des zones régionales de libre-échange entre l'Union européenne et des groupements régionaux de pays ACP après une période de transition. L'un des traits marquants de l'Accord de Cotonou est qu'il étend l'accès préférentiel sans réciprocité de certains produits agricoles et autres des pays ACP aux marchés communautaires pour une période transitoire de huit ans (de mars 2000 à fin 2007). Les protocoles concernant les différents produits (sucre, bœuf, bananes et veau) traditionnellement annexés à la Convention de Lomé ont été inclus dans le nouvel accord. En

outre, celui-ci prévoit une coopération entre les pays ACP et l'Union européenne dans des domaines intéressant le commerce comme la politique de la concurrence, les droits de propriété intellectuelle, les normes de certification, les mesures sanitaires et phytosanitaires, le commerce et l'environnement, les normes applicables en matière de commerce et de travail, la protection des consommateurs et la santé publique. L'on a considéré que remplacer les préférences accordées dans le cadre de la Convention de Lomé par la création de zones régionales de libre-échange pourrait être un rude coup pour les PMA d'Afrique. Cependant, étant donné les nombreuses dispositions de l'Accord de Cotonou qui tendent à renforcer les capacités des pays ACP dans les domaines de la production, de l'offre et des exportations, l'on a fait valoir que cet accord pourrait offrir de plus grandes possibilités d'accélérer la croissance des exportations des PMA en général.

En outre, les PMA d'Afrique peuvent également bénéficier de la Loi relative au commerce et au développement promulguée par les États-Unis en 2000, qui étend certains avantages commerciaux aux pays d'Afrique subsaharienne. Cette loi a une portée bien moindre que l'Accord de Cotonou et la principale difficulté qui risque de se poser dans la pratique a trait aux conditions à remplir pour pouvoir prétendre à ses avantages et aux règles d'origine.

Plus récemment, l'Union européenne a annoncé une concession commerciale unilatérale qui éliminerait tous les droits de douane et contingents existants sur toutes les importations en provenance des PMA. Appelée proposition «tout sauf les armes», celle-ci a pour but, sous réserve d'une période transitoire de trois ans pour les produits «sensibles», c'est-à-dire les bananes, le sucre et le riz, d'accorder un accès en franchise totale à toutes les exportations des PMA, sauf les armes et les munitions.

Accords commerciaux régionaux

L'intégration régionale demeure une question qui préoccupe beaucoup les PMA et est considérée comme un moyen de resserrer la coopération dans l'agriculture et d'améliorer la sécurité alimentaire aux échelons national, sous-régional et régional. Pour les PMA dans leur

ensemble, il existe des possibilités de participation au commerce intrarégional de produits agricoles qu'ils n'ont pas pleinement exploitées et qui pourraient être particulièrement bénéfiques étant donné l'exiguïté de leurs marchés intérieurs.

Les PMA ont été parties à de nombreux accords commerciaux régionaux, dont la grande majorité entre pays d'Afrique. En dépit de leurs nombreuses dispositions visant l'élimination des barrières commerciales, le niveau du commerce agricole intrarégional dans le contexte de la plupart des accords commerciaux régionaux auxquels les PMA sont parties ont stagné à un niveau peu élevé. Cela est particulièrement vrai en Afrique, où les PMA prédominent, (voir annexe, tableau 15).

Tous ces efforts de promotion des échanges se sont heurtés à des obstacles structurels et politiques. À quelques rares exceptions près, il n'y a guère de différences entre les dotations en ressources naturelles des pays membres de la plupart des accords commerciaux régionaux existants. La complémentarité des ressources et les différents avantages comparatifs sont plus clairs entre eux à l'intérieur des différents groupes de pays. Les autres difficultés rencontrées sont notamment l'insuffisance des moyens de communications et de transports internationaux et le manque d'information sur les marchés et les possibilités d'investissements. De plus, l'absence de systèmes normalisés de conditionnement, de classement par qualité et de contrôle de qualité au plan régional, ou leur insuffisance, continuent de frustrer les efforts entrepris pour élargir les échanges et établir des systèmes d'information transparents. L'amélioration et l'harmonisation des systèmes d'inspection et de certification sont au nombre des éléments qui manquent pour pouvoir promouvoir le commerce intra- et extra-régional. L'insuffisance des systèmes de financement et de garantie des exportations et des importations régionales a également contribué à cet état de choses.

Les conditions essentielles qui devront être remplies si l'on veut promouvoir un commerce intrarégional dont les PMA puissent bénéficier sont par conséquent l'ouverture des marchés régionaux des produits agricoles, l'établissement de normes d'exportation et de services d'infrastructure et une coordination plus étroite entre les PMA en général

ainsi qu'à l'intérieur des différents groupes sous-régionaux existants et entre eux.

Les perspectives de l'agriculture à la lumière des Accords de l'OMC et de leurs incidences

Le principal problème extérieur auquel se heurtent les PMA tient à leur capacité d'exercer leurs droits et de s'acquitter de leurs obligations en vertu du nouveau système commercial multilatéral. Étant donné qu'elles sont lourdement tributaires de l'agriculture dans des domaines comme l'emploi, l'alimentation, le revenu national et les recettes d'exportation, les négociations en cours et les futures négociations commerciales concernant l'agriculture sont extrêmement importantes pour eux. Les réformes multilatérales entreprises dans le contexte de l'OMC ont pour effet à la fois d'élargir les possibilités qui s'offrent à eux et d'alourdir le coût de leurs faiblesses structurelles inhérentes et des politiques mal avisées qu'ils ont suivies.

Aujourd'hui, 29 des 48 PMA sont membres de l'OMC. Six autres sont en voie d'y entrer et trois ont le statut d'observateur. L'Accord sur l'agriculture conclu à l'issue du Cycle d'Uruguay a lancé un processus tendant à soumettre aux règles et disciplines multilatérales les distorsions du commerce international causées par les politiques agricoles des pays développés.¹⁷ L'on examinera dans cette section les incidences de cet accord ainsi que des autres accords de l'OMC sur l'agriculture des PMA.

Les principaux facteurs qui expliquent l'importance que revêtent les négociations et les accords multilatéraux sur l'agriculture sont: i) le rôle prédominant que joue l'agriculture dans l'économie des PMA; ii) le degré relativement élevé d'ouverture de la plupart de leurs économies; et

¹⁷ Les autres accords qui ont un impact sur l'agriculture sont notamment l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ((SPS), l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC), l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la Décision relative aux mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires.

iii) leur dépendance croissante à l'égard du commerce international pour satisfaire la demande intérieure de produits alimentaires.

Impact de l'Accord sur l'agriculture

Pour différentes raisons, il est difficile d'évaluer en termes quantitatifs, ou du point de vue de ses incidences en matière de politiques générales, l'impact probable que l'Accord sur l'agriculture aura sur le secteur agricole des PMA.¹⁸ Au plan des politiques générales, les PMA, de même que tous les autres membres de l'OMC, ont dû éliminer les mesures non tarifaires et consolider toutes les lignes tarifaires agricoles, mais ils ont été exemptés de l'obligation de réduire les droits de douane. La plupart des PMA ont généralement consolidé leurs droits à des niveaux plus élevés que les droits appliqués (annexe, tableau 16). Tous ont déclaré qu'ils n'ont appliqué aucune mesure de soutien à l'agriculture qui soit sujette aux obligations de réduction. En fait, nombre d'entre eux ne subventionnent pas l'agriculture du tout mais en fait la taxent expressément en imposant la production et l'exportation de nombreux pays ou implicitement en accordant une protection plus élevée à l'industrie. Globalement, les PMA auraient de larges possibilités de soutenir l'agriculture au moyen de mesures exemptes des obligations de réduction (y compris au titre des politiques de la «catégorie verte» et de la disposition *de minimis*); néanmoins, de telles mesures exigent des dépenses qui sont au-delà de la plupart des PMA.¹⁹

Les recherches entreprises par la FAO et par d'autres montrent que, dans l'ensemble, la libéralisation des échanges prévue par les accords du Cycle d'Uruguay pourrait dégrader les termes de l'échange des PMA,

¹⁸ Une de ces raisons est le fait qu'il est difficile d'élaborer un scénario contrefactuel qui permette de comparer les résultats effectifs, la période relativement brève sur laquelle devrait porter l'analyse et l'absence de réduction marquée des mesures de soutien et de protection.

¹⁹ Voir FAO, Rome (2000), *Les Négociations Commerciales Multilatérales sur l'Agriculture - Manuel de Référence: II Accord sur l'Agriculture*.

qui sont pour la plupart importateurs nets de produits alimentaires et exportateurs nets de produits tropicaux. Du côté des exportations, les changements touchant les conditions d'accès aux marchés résultant du Cycle d'Uruguay ne sont pas considérés comme pouvant beaucoup contribuer à accroître les échanges mondiaux et à relever les prix reçus pour la plupart des produits agricoles primaires traditionnels exportés par les PMA. D'un côté, cela risque de n'avoir qu'un impact modeste sur les produits tropicaux exportés par les PMA étant donné que le niveau de protection était déjà relativement faible pour la plupart d'entre eux. D'une autre côté, pour les produits de zones tempérées, comme les légumes, les fruits et les céréales, la libéralisation des échanges pourrait avoir un impact plus marqué, mais ces produits ne figurent pas au nombre des principaux produits d'exportation de la plupart des PMA.

Comme dans le cas des produits alimentaires, l'augmentation escomptée des prix sur les marchés mondiaux de produits alimentaires de grande consommation et d'autres produits agricoles sélectionnés ne devrait guère avoir d'effet sur la production vivrière nationale dans les PMA étant donné les graves contraintes qui existent sur le plan de l'offre, sauf que la facture de leurs importations de produits alimentaires s'alourdira.

Possibilités de diversification des exportations

Il est généralement admis que les problèmes qui se posent du côté de l'offre ont été parmi les principaux éléments qui ont limité la diversification des exportations des PMA dans des produits non traditionnels et des produits traités. En fait, nombre des pays en développement qui ont aujourd'hui des exportations agricoles diversifiées étaient jadis lourdement tributaires de produits agricoles primaires. Tel est notamment le cas de la Malaisie, de la Thaïlande, de l'Indonésie et du Chili. Ces pays ont réussi à se diversifier alors même qu'ils se heurtaient au même environnement commercial externe que tous les autres pays en développement; en fait, cet environnement était même pire à certains égards étant donné que, dans une large mesure, ils ne bénéficiaient pas d'arrangements commerciaux préférentiels. Nombre de PMA n'ont pas réussi à diversifier leurs exportations alors même qu'ils bénéficiaient de préférences commerciales de la part des pays développés.

Le Cycle d'Uruguay a lancé le processus d'ouverture de nouvelles possibilités de diversification des exportations dans l'agriculture, notamment par des réductions généralisées des droits perçus sur la base du traitement de la nation la plus favorisée sur les produits de l'agriculture; à une réduction, bien que progressive, de la progressivité des droits; et au renforcement des règles commerciales, particulièrement celles qui touchent les mesures sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce. Comme indiqué ci-dessus, les perspectives de croissance dans les PMA sont plus prometteuses pour les nouvelles récoltes et les produits traités que pour les produits primaires traditionnels.

Bien que la demande mondiale d'importations de produits primaires traditionnels provenant des PMA ait été lente et que les prix réels de ces produits sur les marchés mondiaux aient baissé, les échanges mondiaux de plusieurs produits agricoles non traditionnels, en particulier mais non exclusivement les produits de l'horticulture, ont augmenté relativement vite et les exportations de ces produits prennent une importance de plus en plus grande pour quelques pays en développement.²⁰

Un autre aspect potentiellement bénéfique des accords de l'OMC pour ce qui concerne le développement des industries à valeur ajoutée dans les PMA est la réduction de la progressivité des droits. Les droits ont généralement été plus élevés sur les produits agricoles traités que sur les produits primaires. Cette différence de droits entre un produit traité (par exemple le jus d'orange) et le produit primaire correspondant (les oranges) a été l'un des obstacles qui a empêché les pays exportateurs de produits primaires de créer des industries de traitement pour pouvoir exporter des produits de plus grande valeur. Une analyse de la progressivité des droits

²⁰ Par exemple, une étude de la FAO sur l'Union européenne, le Japon et les États-Unis a estimé que la valeur totale du commerce de ce type de produits, qui représentait 19 pour cent des importations agricoles mondiales en 1994, a augmenté à un rythme de 10,9 pour cent par an pendant la période 1985-94, contre 5,8 pour cent par an pour les autres importations de produits agricoles. (FAO, Comité des produits, Bilan de l'application de l'accord du cycle d'Uruguay sur l'agriculture, CCP 97/16, février 1997).

a montré que la différence, qui était en moyenne de 23 pour cent avant le Cycle d'Uruguay n'est plus aujourd'hui que de 17 pour cent.²¹

Si les PMA exportent effectivement toute une série de produits traités, comme des extraits de café, des pâtes de cacao, des huiles végétales brutes et du cuir, la plupart des droits qui s'appliquent à ces produits depuis le Cycle d'Uruguay sont relativement peu élevés et la réduction de la progressivité des droits ne créera donc pas beaucoup de nouvelles possibilités d'exportation. D'un autre côté, la progressivité a été considérablement réduite pour un nombre d'importants produits traités que les PMA n'exportent pas à l'heure actuelle mais qu'ils pourraient fort bien exporter étant donné la nouvelle situation. Ces exportations potentielles sont notamment les cigarettes, quelques produits laitiers et certains produits animaux vers l'Union européenne; le vin, quelques produits laitiers et produits à base de viande vers le Japon; et des jus d'orange et certains produits laitiers vers les États-Unis. Les normes sanitaires et phytosanitaires jouent un rôle de plus en plus important dans les échanges de produits traités, et spécialement de denrées alimentaires, et il s'agit là d'un domaine dans lequel les PMA devront redoubler d'efforts s'ils veulent pouvoir exploiter les nouvelles possibilités qui s'offrent à eux.

La mise en œuvre des accords du Cycle d'Uruguay a soulevé bien d'autres problèmes, et tel est également le cas des nouvelles négociations sur l'agriculture, qui préoccupent particulièrement les PMA qui souhaitent améliorer leur accès aux marchés et développer leurs capacités nationales d'exportation. Certains de ces problèmes sont résumés ci-dessous.

Amélioration de l'accès aux marchés des exportations de produits agricoles

Selon nombre de PMA, l'Accord sur l'agriculture n'a pas vraiment amélioré l'accès aux marchés de leurs exportations de produits agricoles, principalement par suite de l'érosion des préférences tarifaires dont ils bénéficiaient, de la persistance de crêtes tarifaires et de droits progressifs

²¹ Voir Lindland J. (1997), *The impact of the Uruguay Round on tariff escalation in agricultural products*, FAO, ESCP/No. 3.

dans certains secteurs présentant un intérêt particulier pour eux et des normes SPS imposées dans les pays importateurs. Dans le contexte des négociations en cours sur l'agriculture, ils cherchent à obtenir une réelle amélioration de l'accès aux marchés, spécialement pour les produits de grande valeur qui ont un fort potentiel de croissance. Ils cherchent par conséquent à obtenir une réduction de la protection à la frontière et de la progressivité des droits dans les pays développés et dans les pays en développement et à faire en sorte que les bénéficiaires d'arrangements préférentiels soient indemnisés de la perte ou de l'érosion de ces préférences et aidés à s'adapter à un environnement plus compétitif.

Traitement spécial et différencié

La situation des PMA a, dans les accords de l'OMC, été prise spécialement en considération pour ce qui est de l'accès aux marchés, de l'exécution envers divers engagements et de l'appui technique et financier. Ces pays ont néanmoins été déçus de la portée limitée des dispositions desdits accords relatifs au traitement spécial et différencié dont ils doivent faire l'objet, spécialement en matière d'assistance financière et technique. Tel est particulièrement le cas des Accords SPS et OTC. Comme les dispositions relatives au traitement spécial et différencié ont souvent été couchées sous forme d'obligations de moyens et non de résultat, nombre de PMA ont fait valoir que ces dispositions devraient être transformées en engagements contraignants dans le contexte des politiques de développement.

Normes de qualité et d'innocuité des produits alimentaires

Un autre des principaux problèmes auxquels se heurtent les PMA consiste à relever les normes SPS/OTC de leurs exportations pour les porter au moins aux niveaux reconnus au plan international. Étant donné qu'ils manquent de moyens dans les domaines de la recherche scientifique, des analyse, de la conformité et des équivalences, il leur est difficile de répondre aux normes internationales en matière d'innocuité et de qualité des produits, d'autant que les pays développés, pour des motifs de précaution, appliquent des normes plus élevées que celles qui sont

actuellement reconnues par les organes normatifs internationaux. De plus, la crainte de plus en plus vive éprouvée par les consommateurs des pays riches quant à l'innocuité et à la qualité des produits alimentaires aggrave la difficulté qu'ont les pays en développement à répondre à des normes toujours plus rigoureuses. Il est donc important pour eux que les promesses d'assistance technique et financière aux PMA et aux autres pays en développement concernant l'application des normes SPS et OTC soient respectées.

Respect de l'Accord sur les ADPIC

L'obligation qu'ont les pays d'assurer la protection des variétés végétales et animales, soit au moyen de brevets, soit au moyen de mesures *sui generis* efficaces, soulève un certain nombre de problèmes pour les pays en développement. L'absence de protection des variétés de plantes et l'insuffisance des moyens qui permettraient d'assurer rapidement une telle protection dans la plupart des pays en développement risque de les empêcher de s'acquitter de cette obligation. En outre, la possibilité de breveter des variétés végétales et animales soulève un certain nombre de questions controversées quant à ses incidences pour la sécurité alimentaire, les droits des communautés locales et des populations autochtones, la sécurité biologique et les droits souverains sur les ressources génétiques. Les dispositions de l'Accord sur les ADPIC sont importantes aussi pour les industries qui produisent des intrants et peuvent, dans une perspective à court ou moyen terme, accroître le coût de la mise au point et de l'acquisition de technologies agricoles. De même, les débats qu'ont suscités les produits génétiquement modifiés, qui relèvent également du champ d'application des Accords SPS et OTC, exigeront des analyses plus poussées de leurs incidences sur la mise au point et la diffusion de technologies nouvelles et sur les effets qu'ils auront sur les petits agriculteurs et les pays à faible revenu.

Sécurité alimentaire

La situation particulière dans laquelle se trouvent les PMA a été reconnue dans la *Décision ministérielle concernant les mesures relatives aux effets négatifs que peut avoir le Programme de réforme sur les pays*

les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. À ce jour, cette *décision* n'a pas encore été appliquée alors même que l'aide alimentaire est tombée à des niveaux très faibles et que la facture des importations de denrées alimentaires des PMA et des PFRDV a augmenté. Son application a jusqu'à présent été entravée par plusieurs facteurs, dont la nécessité d'apporter la preuve que le processus de réforme a suscité des difficultés et la diversité des instruments envisagés par cette décision pour répondre aux besoins desdits pays sans que les responsabilités respectives de toutes les parties intéressées soient clairement spécifiées. L'élément fondamental est néanmoins que cette décision porte sur un problème transitoire tandis que le problème de la sécurité alimentaire dans les PMA est une question complexe et à longue échéance qui englobe des aspects du développement dépassant de loin les échanges.

Les changements qui caractérisent l'économie mondiale rendent plus impérative une réforme des politiques agricoles nationales dans les PMA. L'on craint surtout que si le régime de l'OMC soumet les exportations des produits agricoles subventionnés à une certaine discipline, il n'en risque pas moins d'affecter les agriculteurs pauvres des PMA, qui deviendront plus vulnérables à l'instabilité des prix mondiaux à mesure que la protection à la frontière est abaissée. Bien que l'instabilité des cours sur les marchés mondiaux affaiblit tous les pays, ses conséquences peuvent être beaucoup plus marquées pour les PMA, et ce pour deux raisons: i) une proportion importante des populations rurales continue de tirer leur subsistance de la production de denrées alimentaires; et ii) l'alimentation absorbe une large part des dépenses des ménages.

III. POLITIQUES À METTRE EN ŒUVRE POUR EXPLOITER ET DÉVELOPPER PLEINEMENT LE POTENTIEL DE L'AGRICULTURE

Un développement accéléré et soutenu de l'agriculture est la clé du développement économique et de la réduction de la pauvreté dans les PMA. L'on a vu dans les sections précédentes que, dans ces pays, le potentiel de l'agriculture est considérable mais que celui-ci n'a pas été réalisé pour différentes raisons, notamment des contraintes structurelles et technologiques, des politiques nationales mal avisées et un environnement économique extérieur peu favorable. De ce fait, la croissance de ces pays a été lente, la malnutrition s'est aggravée et la marginalisation de ces pays dans l'économie mondiale s'est poursuivie.

Les défis auxquels sont confrontés les PMA sont si nombreux que ces pays ne sont guère à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des institutions efficaces dans le secteur agricole. Néanmoins, le développement est un processus cumulatif et les succès remportés dans un domaine ouvrent des possibilités nouvelles dans d'autres. L'on a essayé, dans cette section, d'identifier les mesures qui permettraient d'atténuer les contraintes qui existent sur le plan de l'offre ainsi que d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture dans le cadre d'une stratégie équilibrée et durable fondée sur les avantages comparatifs et tendant à atténuer la pauvreté. L'analyse s'inspire de l'expérience acquise par la FAO sur le terrain, ainsi que de l'aide que cette organisation a apportée aux PMA en matière de formulation des politiques générales ainsi que des nouvelles approches qui ont été élaborées à la lumière des enseignements tirés des programmes de développement des 30 dernières années pour accélérer le développement de l'agriculture. L'assistance technique de la FAO aux pays les moins avancés dans le secteur agricole est décrite en détail dans l'Annexe I.

Enseignements tirés de l'expérience

Étant donné l'importance critique que revêt l'agriculture dans la majorité des PMA, il faut bien comprendre comment l'expansion de ce secteur pourrait être accélérée, l'ordre de priorités à établir et l'impact que pourrait avoir une croissance plus rapide sur les niveaux de pauvreté.

Au cours des 30 dernières années, la nature et les origines de la croissance ont beaucoup varié d'un pays à un autre et, à l'intérieur de chaque pays, d'un sous-secteur de l'agriculture à un autre. Néanmoins, dans plusieurs pays, le secteur de l'agriculture s'est développé rapidement, ce qui a eu un impact majeur sur la réduction de la pauvreté et le développement économique au plan national. L'on peut tirer de ces cas particuliers un certain nombre d'enseignements utiles. L'un des plus importants est qu'il importe d'établir un ordre de priorités et d'échelonner comme il convient les activités. Les gouvernements ne peuvent en effet, pendant une période déterminée, que faire un certain nombre de choses. La plupart des activités doivent être menées à bien par le secteur privé et par le biais des marchés de manière à permettre aux pouvoirs publics de concentrer leur attention sur les domaines dans lesquels l'on ne peut pas compter sur le secteur privé.

L'on ne peut pas dire qu'une expansion rapide de l'agriculture dépende d'un certain nombre de conditions matérielles bien déterminées, ni que le succès soit garanti par une série d'activités spécifiques. L'on peut néanmoins, à la lumière des résultats obtenus, identifier un certain nombre de thèmes et de schémas communs:

- Les trois principaux moyens d'accroître la production (expansion des superficies cultivées, modification de la composition de la production et progrès technique) varient en importance et sont fonction du niveau de croissance atteint. Les possibilités d'élargir les superficies cultivées sont limitées et, à mesure que de plus en plus de terres sont mises en culture, les possibilités d'expansion diminuent. En revanche, un changement de la composition de la production et le progrès technologique conservent toute leur importance pendant tout le processus de développement (aucun de

ces deux éléments n'étant efficace à lui seul) et exigent l'existence de secteurs dynamiques et souples;

- Il faut offrir des incitations appropriées aux agriculteurs et garantir l'existence de conditions leur permettant de réagir à ces incitations. À cette fin, les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des politiques macro-économiques saines de nature à faciliter la vente des produits agricoles aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les marchés d'exportation, et mettre en place une infrastructure institutionnelle et physique propre à appuyer un large changement (en facilitant l'accès à la terre, au financement rural, aux connaissances techniques et aux services de communications et de transports);
- La base de produits indispensable à la croissance de l'agriculture peut varier (elle peut se composer par exemple d'exportations traditionnelles ou non traditionnelles ou de denrées alimentaires de grande consommation), mais il est naturel que les cultures soient intensifiées et que l'on abandonne progressivement les cultures de produits alimentaires de grande consommation à mesure que l'expansion économique se généralise car cela stimule la demande locale de produits à plus forte intensité de main-d'œuvre dont l'élasticité par rapport aux revenus est plus élevée (comme les légumes, les fruits et les produits de l'élevage). Le secteur agricole devrait donc être à la fois dynamique et souple;
- Le progrès technique doit également être un processus continu mais, en ce qui concerne la production de denrées alimentaires de grande consommation, il s'agit d'une entreprise vaste et complexe que le secteur privé et les organisations de producteurs peuvent difficilement mener à bien, bien que l'expérience ait prouvé qu'il ne puisse pas être laissé entièrement entre les mains d'organismes publics. Un système local de promotion du progrès technique est indispensable si l'on veut que les technologies nouvelles correspondent aux besoins locaux changeants;
- Les effets et les avantages de la croissance agricole sont dilués lorsque le taux d'accroissement démographique est élevé et/ou lorsque la croissance est limitée à des secteurs ou régions géographiques étroitement circonscrits ou à un petit nombre de

produits. Les liens qui existent, en produisant un effet multiplicateur, entre les activités agricoles et non agricoles sont importants aussi mais font parfois défaut. Si l'on veut promouvoir une expansion plus large et réduire la pauvreté, le développement de l'agriculture doit être large et être alimenté par des petites et moyennes industries rurales. Le développement de ces industries exige la mise en œuvre de politiques industrielles appropriées et renforce encore plus la nécessité d'améliorer l'infrastructure, les services et les institutions en milieu rural.

Les défis du développement de l'agriculture dans une économie mondialisée

Les PMA et les agriculteurs de ces pays se trouvent peut-être aujourd'hui, à différents égards, en présence d'une situation plus difficile que celle à laquelle étaient confrontés les pays en développement qui ont réussi à assurer une croissance soutenue de leur agriculture au cours des 30 dernières années. Comme on l'a vu dans les sections I et II, les problèmes nouveaux et émergents auxquels ils se heurtent sont de trois types et consistent à surmonter leur marginalisation, due à l'intégration des marchés provoquée par la mondialisation et la libéralisation, à s'adapter au changement technologique et à faire face à un environnement institutionnel nouveau.

Mondialisation des marchés. Les PMA doivent maintenant opérer sur des marchés mondiaux où la concurrence est beaucoup plus intense. L'élimination progressive des barrières commerciales, l'augmentation de la demande de produits de meilleure qualité et l'application de taux plus élevés, l'érosion continue des préférences commerciales et le coût de l'application des nouvelles règles commerciales sont des problèmes qui affectent tout particulièrement la compétitivité des producteurs des PMA sur les marchés aussi bien nationaux qu'internationaux. Du fait de la mondialisation et de la libéralisation, les PMA deviennent également plus vulnérables aux fluctuations des marchés mondiaux car leurs économies n'ont qu'une envergure réduite et car ils sont de plus en plus tributaires des importations pour leurs approvisionnements alimentaires. Leurs

problèmes ont été aggravés par le déclin à long terme des prix réels de leurs principales exportations de produits primaires, malgré les quelques améliorations de courte durée enregistrées au début des années 90.²² La dégradation concomitante des termes de l'échange des produits de base a réduit à la fois l'intérêt d'une production de produits d'exportation et les gains et effets de stimulation de l'économie provenant de cette production.

Défis technologiques. Pour suivre l'augmentation de la demande intérieure de produits alimentaires, faire le nécessaire pour améliorer la compétitivité et en définitive élever les revenus ruraux, il est indispensable d'améliorer la productivité de l'agriculture. Comme on l'a vu dans la section I, la plupart des PMA n'en sont qu'à un stade peu élevé de développement technologique dans l'agriculture, et les possibilités d'améliorer la productivité sont immenses. Le plus souvent, toutefois, une croissance soutenue de l'agriculture exige plus qu'une simple «révolution verte». Il faut en particulier investir beaucoup dans l'irrigation et l'infrastructure rurale, la valorisation des ressources humaines et les institutions. Les nouveaux progrès de la biotechnologie risquent de menacer encore plus les perspectives d'une expansion mue par les exportations si les nouvelles technologies se traduisent par une amélioration marquée de la productivité dans les pays plus avancés, ce qui aura pour effet d'accroître la production, de faire baisser les prix et de donner à ces pays un avantage compétitif sur les producteurs des PMA.

Environnement institutionnel. L'environnement institutionnel, tant national qu'international, est très différent aussi de ce qu'il était par le passé. Comme on l'a vu dans la section II, le commerce international est soumis aux disciplines de l'OMC et se réalise dans un contexte

²² En 1999, l'indice combiné des prix des produits autres que les minéraux, les métaux et le pétrole, ajusté en fonction de l'indice des prix des exportations d'articles manufacturés des pays en développement, n'était que la moitié du niveau moyen de 1979-1981, lequel était alors environ identique à l'indice moyen de 1970. Pour les boissons tropicales et les produits alimentaires de base, le déclin a été encore plus prononcé. Voir le rapport de la CNUCED intitulé «Tendances et perspectives mondiales des produits de base», distribué comme document à l'Assemblée générale des Nations Unies sous la cote A/55/332, août 2000, section II.

mondialisé. Les rôles et les modalités d'action du FMI et de la Banque mondiale ont changé eux aussi parallèlement aux programmes de libéralisation et d'ajustement structurel réalisés dans leurs pays membres. La conséquence la plus importante de cet état de choses a peut-être été la contraction considérable du rôle du secteur public dans la recherche agronomique et la vulgarisation agricole ainsi que sur les marchés des produits et les marchés financiers. Pour inefficace et inefficace qu'il ait souvent pu être, le rôle qu'ont joué les interventions de l'État pour appuyer l'expansion de l'agriculture est aujourd'hui clairement reconnu, ce qui a conduit, par exemple, à proposer de reconsidérer les résultats qu'avaient donnés les organes étatiques de commercialisation en Afrique.²³ Néanmoins, la tendance actuelle, parmi les donateurs et dans les PMA eux-mêmes, n'est pas à appuyer l'effort tendant à impliquer l'État dans la recherche de solutions novatrices à certains des problèmes institutionnels qu'il a réussi à résoudre par le passé. De plus, certains donateurs et gouvernements voient dans l'échec des tentatives qui ont été faites précédemment de stimuler le développement agricole la preuve qu'un appui des pouvoirs publics à l'agriculture n'est pas un élément prioritaire dans la recherche d'une expansion économique large de nature à réduire la pauvreté, attitude qui se reflète dans la diminution de la proportion de l'APD allouée à l'agriculture.

Indépendamment de toutes ces difficultés, quelques possibilités nouvelles s'offrent aussi à l'agriculture dans les PMA. Les nouvelles technologies ont réduit le coût des communications dans des proportions spectaculaires, ce qui devrait profiter aux régions reculées et peu peuplées où le réseau routier est déficient. La biotechnologie (sous réserve de précautions appropriées) offre des possibilités d'accélérer le progrès technologique si l'on investit suffisamment dans leur application aux cultures et aux problèmes des PMA. En outre, la mondialisation des

²³ Voir par exemple Dorward, A, Kydd, J. et Poulton, C. (1998), «Conclusions: New Institutional Economics, Policy Debates and the research Agenda» in Dorward A, Kydd J et Poulton C (eds), *Smallholder Cash Crop Production under Market Liberalisation: A New Institutional Economics Perspective*, CAB International, Wallingford; et Reardon, T, Barrett, C, Kelly, V. et Savadogo, K. (1999), «Policy reforms and sustainable agricultural intensification in Africa», *Development Policy Review*. Vol. 17. p. 375-395.

marchés et la mise en œuvre des accords commerciaux devraient apporter des avantages aux exportateurs des PMA si l'on peut les aider à surmonter les contraintes qui les empêchent d'accroître leur production et d'améliorer leur compétitivité. Il se peut que les décideurs reviennent peu à peu à une conception plus équilibrée et plus nuancée de l'importance de l'agriculture et du rôle que peut jouer (et des inconvénients que peut avoir) un appui de l'État.

Mesures à prendre pour accélérer le développement agricole et améliorer la compétitivité des exportations

L'on trouvera ci-après quelques recommandations de caractère général touchant les politiques qui pourraient être adoptées au plan national et les mesures mises en œuvre au plan international pour éliminer les goulets d'étranglement au niveau de l'offre, améliorer la compétitivité et atténuer la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les PMA. Les politiques proposées pourront être d'une utilité très différente d'un pays à un autre, selon la nature de leurs problèmes de développement agricole, de leurs bases de ressources et leur situation économique.

Mesures et stratégies de caractère général tendant à appuyer le développement de l'agriculture

Premièrement, il faut s'attacher surtout à accroître la production de biens exportables, élément indispensable à la croissance de l'agriculture et normalement moteur de l'expansion. Il importe pour cela de mettre en œuvre une série de politiques macro-économiques adaptées à la situation économique spécifique du pays, adopter des technologies appropriées eu égard à la situation actuelle des exploitations et mettre en place une infrastructure de communication, des mécanismes de commercialisation et des institutions de nature à faciliter l'accès des agriculteurs aux crédits de campagne, aux capitaux à plus longue échéance et aux intrants et à leur assurer des prix pouvant encourager la production. Pour déterminer les rôles que devront jouer à cet égard les organismes gouvernementaux, les donateurs, les organisations de la société civile et les entités commerciales, il faudra mettre en œuvre une approche ingénieuse et

novatrice mettant davantage l'accent sur l'appui des pouvoirs publics et la diffusion des pratiques optimales (comme c'est le cas, par exemple, dans le cadre du programme de partenariats Sud-Sud de la FAO).²⁴

La technologie, l'utilisation des ressources, les institutions, les connaissances et les marchés doivent être adaptés pour pouvoir éliminer les goulets d'étranglement ou les contraintes qui affectent les différents systèmes de produits, résoudre les problèmes que pose l'épuisement ou la dégradation des ressources naturelles et tirer parti des possibilités nouvelles grâce à un effort de diversification. Les moyens locaux de recherche technologique peuvent être importants à cet égard mais, comme indiqué dans les paragraphes précédents, il faudra aussi mettre en place des politiques et des institutions pouvant permettre aux agriculteurs d'avoir plus facilement accès aux ressources. Dans ce cas également, toute une série d'acteurs différents devront sans doute appuyer le processus de changement, dans lequel les pouvoirs publics pourront jouer un rôle institutionnel de premier plan. La réforme foncière est une forme extrêmement controversée de transformations institutionnelles à laquelle il n'a guère été accordé d'attention dans le présent document, mais cela ne veut pas dire que les systèmes fonciers ne puissent pas constituer un obstacle sérieux à la croissance dans des cas particuliers.²⁵

²⁴ Ce programme repose essentiellement sur un échange de connaissances et de données d'expérience entre pays en développement. Ainsi, les pays en développement les plus avancés détachent des experts et des techniciens qui travaillent directement avec leurs homologues et avec les agriculteurs dans d'autres pays en développement. (Voir Annexe I.)

²⁵ Mellor (1995) a fait observer qu'un régime foncier plus équitable peut contribuer à la croissance en renforçant les liens avec la consommation plutôt qu'en encourageant directement l'amélioration de la productivité agricole en tant que telle, encore que cette observation aille à l'encontre de la théorie traditionnelle, selon laquelle il existe dans des systèmes agricoles traditionnels où la terre est rare une corrélation inverse entre la superficie des exploitations et l'efficacité. En Afrique subsaharienne, il y a souvent plus de raisons de craindre que les systèmes fonciers traditionnels entravent les investissements dans l'amélioration de la terre et dans des utilisations plus productives, mais les indications disponibles sur ce point ne concordent pas et il est probablement pas possible de tirer des conclusions générales quelles qu'elles soient. (Mellor, J.W. (ed), (1995), *Agriculture on the Road to Industrialization*. IFPRI/Johns Hopkins).

Une croissance soutenue de l'agriculture peut également être facilitée par, en particulier, les liens qui encouragent la production de produits qui, dans la plupart des PMA, sont des produits non exportés (récoltes, produits de l'élevage et produits forestiers) destinés à la consommation locale. Elle pourrait être facilitée aussi par les économies d'échelle rendues possibles par des investissements plus systématiques dans l'infrastructure rurale et par l'utilisation par les agriculteurs, sur la base d'arrangements institutionnels appropriés, du matériel acquis ou mis au point pour la production de récoltes commerciales afin d'accroître la production destinée aux marchés locaux.

Pour résoudre les problèmes nouveaux auxquels est confrontée l'agriculture dans les PMA, les pouvoirs publics devront s'attacher plus activement à comprendre et à promouvoir les processus qui peuvent appuyer la recherche agronomique. En outre, une protection tarifaire pourrait s'avérer nécessaire pour mettre les agriculteurs des PMA à l'abri de certains des effets les plus néfastes de la mondialisation et pour encourager la production nationale. Il importe par ailleurs de renforcer le rôle que joue l'État dans la promotion d'arrangements institutionnels efficaces et efficaces pour permettre aux agriculteurs d'avoir plus facilement accès à des crédits de campagne ainsi qu'aux marchés des intrants et des produits. Il faudra enfin poursuivre la réforme des règles commerciales internationales pour faire en sorte que les PMA puissent jouer un rôle plus actif sur les marchés mondiaux des produits agricoles.

Mesures recommandées aux échelons national et international

Pour résoudre les problèmes nouveaux qui se posent dans l'agriculture et intégrer davantage les PMA à l'économie mondiale, il faudra mettre un accent plus marqué sur le développement agricole et rural. Avec l'appui de leurs partenaires de développement, les gouvernements des PMA pourront être appelés à formuler ou à réviser leurs stratégies de développement agricole et devront les mettre en œuvre efficacement. Parmi les éléments fondamentaux et les priorités de ces stratégies, il faudra placer un accent plus soutenu sur les incitations macro-économiques et sectorielles; renforcer les capacités

institutionnelles; accroître de façon durable la productivité et la compétitivité; diversifier la production et les exportations et améliorer l'accès aux marchés étrangers.²⁶

Cette sous-section contient un bref aperçu de ces priorités, et en particulier des principales mesures qui devront être adoptées pour accroître les ressources mises à la disposition de l'agriculture et les utiliser plus efficacement.

Politiques macro-économiques et sectorielles

Ce que devront faire les PMA, c'est établir un cadre de politiques générales qui soit stable et efficace afin d'encourager les investissements dans l'amélioration de la productivité de l'agriculture et qui facilite les transformations structurelles nécessaires. Nombre de PMA ont adopté pour politique de déréglementer les marchés agricoles, de réduire les distorsions de prix et de permettre au secteur privé de jouer un rôle accru. Les politiques macro-économiques constituent un moyen important d'appuyer la croissance de l'agriculture. Des prix (y compris des taux de change et des taux d'intérêt) stables sont importants pour donner confiance aux investisseurs nationaux et étrangers et pour permettre aux agriculteurs et aux négociants de prendre en pleine connaissance de cause des décisions engageant l'avenir. Simultanément, des taux de change réalistes, des droits de douane peu élevés et des systèmes de prix efficaces sont indispensables si l'on veut que les producteurs et consommateurs de denrées agricoles se trouvent en présence d'incitations de prix et autres qui reflètent les avantages comparatifs, les coûts d'opportunité et le coût des ressources et encouragent une utilisation productive des ressources et les investissements.

De telles mesures, bien que nécessaires, ne sont pas suffisantes, pour encourager les investissements, il faut aussi améliorer l'accès aux marchés, assurer la diffusion de l'information, fixer des normes et mettre

²⁶ Voir la série «National agricultural development strategies towards 2010» préparée par la FAO en 1997 pour un certain nombre de PMA.

en place un cadre juridique et réglementaire adéquat. Il faut également assurer une solide complémentarité entre les investissements publics et privés pour soutenir l'expansion agricole, les pouvoirs publics devant investir dans les secteurs comportant un important élément biens publics comme la recherche, la vulgarisation et l'infrastructure, et en particulier les routes, l'éducation et les normes.

Institutions

Les pays moins avancés doivent formuler des politiques et des mesures visant à renforcer la capacité de leurs institutions d'opérer efficacement. Les faiblesses qui caractérisent la structure et les capacités des institutions rurales et autres sont une des raisons pour lesquelles les réformes des politiques économiques n'ont pas réussi comme on l'espérait à accroître la production agricole globale dans nombre de PMA d'Afrique.²⁷ L'évolution rapide des technologies agricoles, des spécialisations et du commerce international exige l'existence d'une série complexe d'institutions. Les pouvoirs publics doivent recenser les besoins en la matière et déterminer quels doivent être les rôles respectifs du secteur public et du secteur privé et comment les deux peuvent se compléter. Les institutions politiques, juridiques et économiques jouent un rôle majeur dans la détermination des politiques aussi bien macro-économique que sectorielles. Pour améliorer la formulation et la mise en œuvre de ces politiques, de profondes réformes institutionnelles s'imposent souvent.

La croissance du secteur agricole exige la mise en place d'arrangements institutionnels appropriés pour surmonter les contraintes auxquelles les produits agricoles se heurtent sur les marchés (par exemple des arrangements contractuels spécifiques entre agriculteurs et négociants). Eu égard à la baisse des prix mondiaux réels des principaux produits agricoles exportés par les PMA, il importe au plus haut point d'améliorer les mécanismes qui répercutent les prix internationaux sur les

²⁷ Voir Coalition Mondiale pour l'Afrique: « Promotion de la Productivité et de la Compétitivité de l'Agriculture en Afrique Subsaharienne» Réunion du Comité Economique, Nairobi, Kenya, avril 1999.

producteurs nationaux. Les opérations d'un secteur privé de plus en plus compétitif sur ces différents marchés de produits ont réduit les marges et accru les rendements pour les producteurs.

Amélioration de la productivité et de la compétitivité

Le cas de pays ayant une base agro-écologique semblable à celle des PMA – maïs au Zimbabwe, riz au Viet Nam, horticulture au Kenya, cacao en Côte d'Ivoire et coton et riz au Mali – démontre qu'il existe dans les PMA aussi des possibilités considérables d'améliorer la productivité agricole. Les succès limités mais prometteurs remportés par d'autres pays peuvent servir de modèle aux PMA. Les recherches ont montré que non seulement les termes de l'échange intérieurs à l'agriculture mais aussi le contenu des intrants en capital constituent les principaux éléments déterminants de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture. Il importera à cet égard de promouvoir le développement de l'infrastructure rurale, de renforcer les services de recherche et de vulgarisation, de valoriser le capital humain en milieu rural grâce à des services d'éducation et de santé, de faciliter l'accès aux ressources productives et de préserver la capacité de la base de ressources naturelles et de l'environnement d'entretenir l'amélioration de la productivité. Si les réformes en cours dans les PMA ont tendu surtout à améliorer les politiques macro-économiques et les politiques des prix, les faiblesses dans ce domaine ne pourront être surmontées qu'au moyen d'une augmentation substantielle des investissements dans l'agriculture des secteurs aussi bien public que privé.

À cette fin, il faut mettre en œuvre une série appropriée et judicieusement échelonnée dans le temps d'éléments comme les suivants:

- des politiques macro-économiques rationnelles et stables;
- des technologies qui sont productives et robustes au niveau de l'exploitation;
- un environnement institutionnel solide;
- une infrastructure des communications, des marchés et des arrangements institutionnels permettant aux agriculteurs d'avoir accès aux crédits de campagne, aux capitaux à plus long terme et

aux intrants nécessaires et de nature à garantir des prix constituant un solide encouragement.

Il importe au plus haut point d'éliminer les contraintes l'une après l'autre. Lorsque l'augmentation de la production entraînée par une réforme ou un changement de circonstance atteint un plateau, il faut mettre en œuvre une autre réforme ou une autre série de réformes pour continuer à tirer parti du potentiel inexploité. Une croissance soutenue n'est possible que si les contraintes qui restent sont atténuées grâce à la poursuite des réformes. Il faudra également créer des moyens dynamiques d'adaptation des technologies, de l'utilisation des ressources, des institutions, du savoir et des marchés pour éliminer peu à peu les goulets d'étranglement ou les contraintes qui affectent les différents systèmes de production, faire face aux problèmes posés par l'épuisement ou la dégradation des ressources naturelles et diversifier la production pour exploiter les nouvelles possibilités qui se présentent.

Les pouvoirs publics devront s'attacher plus activement à comprendre et à promouvoir les processus qui encouragent la croissance de l'agriculture et mettre un accent plus prononcé sur la recherche agronomique afin de résoudre les problèmes auxquels se heurtent les agriculteurs dans les domaines autres que ceux touchés par la révolution verte. Il semblerait qu'il faille nuancer davantage le rôle qui revient à l'État pour ce qui est de promouvoir l'établissement d'arrangements institutionnels efficaces et efficaces pour aider les agriculteurs à avoir accès aux crédits de campagne et aux marchés des intrants et des produits. Enfin, il faudra continuer de réformer les règles commerciales mondiales qui empêchent les PMA de participer plus pleinement à l'activité sur les marchés mondiaux.

Diversification de la production et des exportations

Une dépendance excessive à l'égard d'une gamme étroite de produits a plusieurs conséquences importantes: elle expose indûment les agriculteurs aux vicissitudes du climat, aux ravageurs et aux maladies ainsi qu'aux fluctuations de prix; entraîne des fluctuations des revenus agricoles et des recettes publiques; contribue à la dégradation de

l'environnement; peut empêcher de tirer parti des complémentarités (par exemple entre l'élevage et les cultures); et a un impact négatif sur le régime alimentaire et la santé. En outre, l'expansion dans ce secteur est entravée par les termes de l'échange défavorables des produits agricoles primaires.

Il est manifestement indispensable de diversifier la base de production et d'exportations (aussi bien horizontalement que verticalement) pour l'orienter vers des produits à plus forte valeur ajoutée. Le problème consiste à lancer et à entretenir le mouvement de diversification pour exploiter le potentiel considérable qui existe indubitablement.

Il faudra mettre en œuvre d'innombrables mesures à différents niveaux, les plus importantes étant: le maintien d'un environnement macro-économique et politique stable et prévisible; l'établissement d'un cadre réglementaire équitable et ouvert; l'amélioration de l'efficacité des institutions financières; le renforcement des services de recherche et de vulgarisation en vue de la mise au point et de l'adoption de technologies pertinentes; l'amélioration des services ruraux; le renforcement de l'infrastructure de commercialisation, de transport et de communication; et la mise en valeur des ressources humaines.

Les domaines et les produits sur lesquels devraient être ciblés les programmes de diversification devraient être sélectionnés sur la base de leur rentabilité potentielle ainsi que de leur viabilité technique. Il faut appliquer une approche multidisciplinaire et holistique à tous les aspects de la diversification, et pas seulement à la production. Les activités à entreprendre dans ce domaine concernent non seulement les technologies de production au niveau de l'exploitation mais aussi les contraintes en amont et en aval qui entravent la production comme la fourniture d'intrants, les services consultatifs techniques, l'entreposage, le traitement et la commercialisation. Si, dans les PMA, la mise en œuvre de ces programmes aura exigé une augmentation rapide de la productivité, l'approche suivie devra être globale pour tenir compte dans une optique intégrée de tous les principaux aspects qui affectent la diversification.

Le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO a montré que beaucoup de PMA ont de larges possibilités de diversifier leur production et leurs exportations dans les cultures arbustives, la pêche, l'élevage de petits animaux et les agro-industries. La production peut être diversifiée grâce: i) à l'introduction de l'aquaculture, au développement de la pêche artisanale, à l'élevage de petits animaux (volaille, moutons, chèvres, cochons, etc.), la plantation de cultures arbustives et à des cultures mixtes de récoltes de plein champ et d'arbres; ii) à une formation à l'utilisation des résidus de récoltes pour l'alimentation des animaux; iii) à l'introduction de méthodes bon marché de lutte contre les maladies animales; iv) à un appui aux activités post-production pour promouvoir les activités génératrices de revenus; et v) au développement des agro-industries.

Par ailleurs, il faudrait encourager la diversification des exportations dans des produits plus nouveaux et, si possible, de plus grande valeur. Les partenaires commerciaux des PMA peuvent faciliter ce processus en maintenant les régimes d'accès préférentiel aux marchés de ces exportations et, lorsqu'il y a lieu, en réduisant la progressivité des droits sur les produits agricoles traités pouvant être exportés.

Accès aux marchés étrangers

Jusqu'à présent, l'application de l'Accord sur l'agriculture ne s'est pas traduite par une amélioration marquée de l'accès aux marchés des PMA, et ce pour les raisons indiquées ci-dessus, comme la persistance de crêtes tarifaires et de la progressivité des droits et des normes SPS élevées appliquées sur leurs principaux marchés d'exportation. Néanmoins, le principal problème auquel se heurte l'agriculture dans les PMA tient à l'érosion des préférences commerciales non régionales dont ces derniers ont joui jusqu'à présent. Beaucoup de pays, aussi bien développés qu'en développement, ont exprimé leur intention de leur accorder un traitement plus favorable. Les pays de la Quadrilatérale, par exemple, ont proposé d'appliquer à tous les produits ayant leur origine dans des PMA, conformément aux besoins intérieurs et aux accords internationaux, un accès en franchise de droits et de contingents dans le cadre de leurs régimes préférentiels respectifs.

Dans le contexte des négociations en cours sur l'agriculture, les PMA cherchent surtout à faire en sorte que les négociations se traduisent par une amélioration tangible de l'accès aux marchés de leurs exportations, et surtout de celles ayant un fort potentiel de croissance. S'ils se félicitent du consensus qui commence à se dégager à l'OMC sur l'accès de leurs produits aux marchés étrangers en franchise de droits et de contingents, ils considèrent que ces engagements devraient être *contraignants* et applicables à *tous leurs produits*.²⁸ Ils font valoir que les concessions qu'ils pourront obtenir en ce qui concerne l'accès de leurs produits aux marchés devraient être prévisibles et ne pas être soumises à des modifications indépendantes.

Les autres pays en développement, ainsi que les pays de l'OCDE, pourraient améliorer l'accès des produits des PMA à leurs marchés agricoles, en, entre autres: i) réduisant les droits de douane et réduisant ou supprimant les subventions à l'exportation; ii) réduisant la progressivité des droits; et iii) encourageant les courants d'investissements étrangers directs vers les PMA afin d'améliorer le transfert de technologies et de connaissances.

Les règles commerciales multilatérales applicables à l'agriculture

Le régime commercial de l'OMC offre des facilités nouvelles aux PMA mais leur cause également des problèmes. Si l'on veut que ces pays puissent exploiter pleinement leur potentiel agricole, ils devront, tout comme les autres membres de l'OMC, faire porter leur attention sur les éléments suivants:

Formulation de règles favorables aux PMA. Les règles de l'OMC devraient appuyer le développement des PMA. En particulier, elles devraient être adaptées aux institutions, au capital humain et à l'infrastructure de ces pays pour qu'ils puissent bénéficier pleinement du système commercial multilatéral. Les préoccupations spécifiques des

²⁸ OUA/AEC (2000), «Current developments on issues of interest to African countries in the context of post-Seattle WTO negotiations» (OAU/AEC/TD/MIN/2 (III)), Annexe III.

PMA doivent être reflétées dans la structure, le cadre et les objectifs à long terme de l'Accord sur l'agriculture.

Renforcement des capacités dans le domaine du commerce extérieur. Les PAM n'ont ni les capacités institutionnelles ni les ressources humaines nécessaires pour résoudre tous les problèmes ou tirer pleinement parti des possibilités qui découlent du système commercial multilatéral et pour participer pleinement, sur un pied d'égalité, aux nouvelles négociations de l'OMC sur l'agriculture. Il est donc essentiel de leur fournir une assistance technique et financière pour les aider à renforcer leurs capacités, spécialement dans les domaines ci-après:

- Développement et renforcement des capacités institutionnelles d'appliquer les normes internationales, par exemple en matière d'innocuité et de qualité des produits alimentaires;
- Renforcement des capacités de négociation dans le contexte des négociations multilatérales, en particulier en les aidant à résoudre les problèmes que suscite l'exécution de leurs engagements au titre de l'OMC, notamment pour ce qui est d'appliquer les décisions en leur faveur et de tirer parti des possibilités d'échanges qui se présentent;
- Renforcement de leur capacité d'analyser les problèmes commerciaux dans le contexte de la poursuite du processus de réformes;
- Fourniture d'une assistance aux pays non membres de l'OMC pour qu'ils puissent y adhérer à des conditions correspondant à leurs besoins en matière de développement et de sécurité alimentaire;
- Mise en œuvre du Cadre intégré d'assistance technique aux PMA dans le domaine du commerce prévu dans le Plan d'action de l'OMC en faveur des PMA adopté en 1996 lors de la Première Conférence ministérielle de cette Organisation.

Assistance extérieure

Les PMA manquent sérieusement des ressources internes nécessaires pour procéder aux investissements qu'exige la réalisation de

leurs objectifs de développement dans le secteur de l'agriculture, y compris l'objectif consistant à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes sous-alimentées. Une assistance extérieure est nécessaire pour accélérer l'amélioration de la productivité agricole, qui dépendent de la disponibilité de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques de culture viables qui ne continuent pas à dégrader la base de ressources naturelles.

L'expérience a montré que l'assistance extérieure a beaucoup contribué au développement de l'agriculture dans presque tous les cas. Elle a joué un rôle critique dans la révolution verte et a toujours été un élément clé des efforts de développement des institutions. Si l'on veut que l'objectif de réduction de la pauvreté que se sont fixés les donateurs soit atteint, il faudra que l'assistance extérieure au secteur agricole dans les PAM revienne et même dépasse ses niveaux antérieurs.

Dans ce contexte, et étant donné l'importance que revêt l'agriculture pour la réduction de la pauvreté et l'expansion économique dans les PMA, les initiatives actuelles tendant à fournir une assistance financière aux PMA grâce à des programmes ciblés d'allègement de la dette et à d'autres types d'appui pourraient être orientées de manière à appuyer les efforts que déploient ces pays pour exploiter durablement leur potentiel agricole.

ANNEXE STATISTIQUE

- Tableau 1. Production, consommation et commerce de produits alimentaires et de produits agricoles dans les PMA, 1970-1997
- Tableau 2. Ressources potentielles en terres des PMA
- Tableau 3. PMA: valeur ajoutée par travailleur dans l'agriculture, 1979-81 et 1995-97
- Tableau 4. Rendements des principales récoltes dans les PMA et les autres pays en développement
- Tableau 5. Contributions relatives de l'augmentation des superficies et des rendements à l'accroissement de la production agricole dans les PMA, 1981-89 et 1990-99
- Tableau 6. Part des PMA dans le nombre total mondial de têtes de bétail en 1997-99 et dans la production mondiale de l'élevage
- Tableau 7. Taux interne de rendement par unité de dépense aux services de vulgarisation agricole et en recherche agronomique dans les régions en développement, par région, et dans les pays de l'OCDE
- Tableau 8. PMA: Apport calorique par habitant, 1979-81, 1989-91 et 1996-98
- Tableau 9. Incidence de la sous-alimentation dans les PMA, 1996-98
- Tableau 10. Pauvreté rurale et urbaine dans des PMA sélectionnés
- Tableau 11. Part du revenu non agricole dans des PMA sélectionnés
- Tableau 12. Importations de produits alimentaires des PMA, 1996-98
- Tableau 13. Assistance extérieure au secteur de l'agriculture des pays en développement et des PMA, 1981-99
- Tableau 14. Assistance extérieure à l'agriculture (AEA): Total des engagements par principaux groupes de donateurs de 1995 à 1999
- Tableau 15. Commerce intrarégional et interrégional de produits agricoles des pays en développement, 1980-97
- Tableau 16. Résumé des engagements tarifaires pris par les PMA au titre de l'Accord sur l'agriculture

Tableau 1. Production, consommation et commerce de produits alimentaires et de produits agricoles dans les PMA, 1970-1997 (pourcentage annuel moyen d'augmentation de la valeur)

Groupe de produits/ produit	Production			Consommation			Importations			Exportations		
	1970-79	1980-89	1990-97	1970-79	1980-89	1990-97	1970-79	1980-89	1990-97	1970-79	1980-89	1990-97
Denrées alimentaires de base	1,78	1,91	2,40	2,40	2,33	2,26	4,43	3,12	2,51	-5,95	-7,92	9,23
Céréales	0,65	2,05	2,32	1,96	2,79	2,21	4,07	0,79	2,66	-5,70	-10,66	-1,99
Blé	2,53	0,67	5,53	3,59	2,73	4,49	3,25	3,40	4,21	-15,57	20,51	35,72
Riz, usiné	0,51	2,24	1,75	1,93	3,09	1,69	4,22	-0,61	1,20	-6,31	-13,98	-10,24
Céréales secondaires	0,80	1,54	3,98	1,60	1,71	3,45	6,13	-2,45	3,26	0,39	0,83	-1,26
Maïs	3,26	3,98	1,66	3,55	3,02	2,64	9,39	-3,30	-0,14	-20,86	16,84	1,29
Mil et sorgho	0,45	1,07	4,08	1,21	2,51	2,25	7,12	-10,37	4,88	15,32	-1,65	-3,87
Autres céréales secondaires	-1,42	-1,19	7,65	-0,07	-1,53	6,96	0,64	2,41	8,11	-2,00	14,54	-10,59
Racines	2,71	2,18	1,68	2,71	2,27	1,64	-2,05	7,73	-10,32	-9,58	-5,36	-15,40
Manioc	1,88	2,97	-0,41	1,90	2,98	-0,29	-28,92	27,08	7,57	-9,97	3,26	-28,21
Graisses, huiles et farines d'oléag.	1,89	1,35	3,07	3,23	3,08	3,28	5,38	8,74	7,68	-6,41	-5,23	5,06
Graisses et huiles	1,95	0,44	3,73	3,63	3,09	3,97	5,38	8,72	7,79	-9,39	-4,40	6,60
Farine d'oléag.	1,81	2,43	2,33	2,57	3,04	2,15	5,25	10,41	0,26	-3,25	-6,19	2,91
Légumineuses	2,21	0,59	2,77	3,01	0,59	1,50	17,38	10,69	-1,89	-2,50	-5,12	14,69
Viande	1,73	1,89	2,56	1,96	2,00	2,47	6,76	5,17	-0,11	-12,38	-13,09	17,62
Bœuf et veau	1,49	1,69	1,68	1,81	1,88	1,54	1,30	6,17	-6,09	-14,99	-19,57	-3,86
Mouton et agneau	2,25	1,00	3,42	2,25	1,05	3,10	3,34	17,77	-30,27	12,66	-49,05	256,79
Porc	1,26	4,85	4,12	1,31	4,94	4,02	-1,88	6,78	1,92	-27,87	-	-
Volaille	2,78	4,33	4,11	4,11	4,27	4,44	44,41	3,69	7,92	-19,68	-27,05	36,92

Produits laitiers	2,88	1,90	2,79	2,91	2,08	2,61	3,68	5,65	-1,62	-6,38	-1,68	24,30
Lait et produits	2,86	1,91	2,74	2,89	2,12	2,53	4,19	6,62	-3,01	-5,98	-17,59	5,52
Beurre	2,75	1,69	1,84	2,20	0,50	3,23	-1,32	-5,17	14,19	-5,76	0,91	35,16
Œufs	3,57	1,68	4,18	3,79	1,67	4,43	42,97	1,28	15,97	-20,57	-25,61	50,36
Autres produits alimentaires	0,51	2,22	1,15	0,96	2,41	1,51	2,57	2,08	7,19	-0,84	0,85	-0,43
Sucre	-0,84	0,95	1,75	0,14	1,81	3,72	3,93	1,98	8,02	-2,62	-2,61	0,85
Légumes	2,16	2,74	1,67	2,17	2,76	1,79	3,82	7,12	4,73	8,40	18,32	-14,89
Fruits	0,27	2,16	0,86	0,19	2,27	0,94	5,24	-1,07	7,01	4,21	-2,47	-1,16
Fruits tropicaux	-0,28	2,52	0,89	-0,20	2,49	0,92	4,44	-6,41	0,78	-7,07	4,11	-15,24
Agrumes	0,16	2,63	2,06	0,50	2,44	2,92	15,24	-6,95	33,96	-1,36	-0,52	-13,39
Boissons tropicales	-2,28	1,26	0,43	3,94	2,14	3,35	-2,45	0,75	7,77	-1,82	1,51	-0,09
Thé	1,88	1,06	3,69	3,04	0,87	5,40	-1,63	-1,87	5,66	1,48	-1,51	3,49
Café	-2,82	1,21	0,01	4,23	2,01	2,80	-2,97	9,27	17,31	-2,13	2,10	-0,64
Cacao	-0,95	3,38	-1,86	-0,66	26,92	0,86	-6,69	-5,50	13,28	-3,50	-2,88	0,15
Matières premières agricoles	-0,63	1,48	4,48	1,93	1,79	4,48	2,32	4,41	5,98	-3,12	2,04	3,00
Coton	-3,78	3,92	7,75	0,17	5,88	10,33	0,24	6,14	3,11	-4,12	4,71	3,35
Jute	-0,61	-1,84	3,18	2,42	-0,73	3,76	4,60	-7,98	2,90	-4,67	-4,09	1,68
Sisal	-9,81	-7,80	-3,67	1,34	-0,81	-4,55	-43,89	-	-19,43	-10,88	-14,77	-1,79
Caoutchouc	-2,12	3,15	2,94	6,13	0,30	-10,86	3,76	0,82	3,91	-3,10	5,76	15,79

Source: FAOSTAT (2000).

Tableau 2. Ressources potentielles en terres des PMA

Pays *	Superficie effective des terres arables par habitant (1994) (hectares) ¹	Superficie potentielle de terres arables par habitant (hectares) ²	Terres utilisées (1994) en pourcentage de la superficie potentielle des terres arables ³
Pays ayant un solde de terre relativement important:			
République démocratique du Congo	0,07	2,29	3
Mozambique	0,09	2,59	4
République centrafricaine	0,63	11,15	6
Angola	0,33	5,38	6
Libéria	0,16	2,19	7
Guinée-Bissau	0,10	1,05	10
Mali	0,18	1,72	10
Madagascar	0,18	1,69	10
Zambie	0,67	4,86	14
Soudan	0,32	2,32	14
Tchad	0,53	3,56	15
République-Unie de Tanzanie	0,23	1,44	16
Guinée	0,26	1,30	20
Gambie	0,12	0,55	22
République populaire démocratique lao	0,20	0,88	22
Burkina Faso	0,35	1,43	24
Bénin	0,36	1,40	26
Sierra Leone	0,29	0,83	35
Myanmar	0,22	0,63	35
Éthiopie	0,21	0,52	40
Cambodge	0,46	0,93	49
Malawi	0,22	0,42	51
Népal	0,11	0,17	65
Mauritanie	0,24	0,36	66
Pays ayant un solde de terre relativement limité:			
Bangladesh	0,08	0,12	71
Togo	0,61	0,74	83
Ouganda	0,36	0,42	84
Somalie	0,13	0,15	90

Tableau 2 (suite). Ressources potentielles en terres des PMA

Pays *	Superficie effective des terres arables par habitant (1994) (hectares) ¹	Superficie potentielle de terres arables par habitant (hectares) ²	Terres utilisées (1994) en pourcentage de la superficie potentielle des terres arables ³
Pays ayant un solde de terre presque nul:			
Burundi	0,20	0,15	130
Haïti	0,13	0,09	151
Yémen	0,10	0,06	156
Lesotho	0,17	0,11	160
Érythrée	0,15	0,08	201
Afghanistan	0,47	0,23	207
Rwanda	0,30	0,12	259

*Classement dans l'ordre de l'utilisation des terres en pourcentage de la superficie potentielle des terres arables.

¹ Superficie par habitant des terres habituellement cultivées par rapport à la population totale.

² Terres qui, en raison de la qualité des sols et de la disponibilité d'eau (pluies ou irrigation), se prêtent aux cultures. Y compris les terres actuellement couvertes de forêts ou les marécages protégés qui ne peuvent pas être utilisées pour l'agriculture.

³ Des indices élevés dénotent une réserve faible ou nulle de terre disponible.

Source: Tiré de: A. Bot, F. Nachtergaele et Young, A. «Land resources potential and limitations at regional and country levels», *World Soil Resources Report*, Number 90, FAO, Rome, 2000.

Tableau 3. PMA: valeur ajoutée par travailleur dans l'agriculture, 1979-81 et 1995-97

Pays	Valeur ajoutée par travailleur dans l'agriculture (en dollars de 1995)		Pourcentage de variation
	1979-81	1995-97	
Angola	241 ¹	117	-51
Bangladesh	181	221	22
Bénin	302	504	67
Bhoutan	106	148	40
Burkina Faso	134	159	19
Burundi	177	139	-21
Cambodge	361 ¹	407	13
Comores	415	386	-7
Gambie	325	216	-34
Guinée	239	262	10
Guinée-Bissau	221	326	48
Haïti	578	407	-30
Lesotho	498	319	-36
Madagascar	198	180	-9
Malawi	100	122	22
Mali	225	241	7
Mauritanie	301	439	46
Mozambique	74 ¹	76	3
Népal	162	188	16
Niger	222	190	-14
Ouganda	54	326	504
République centrafricaine	396	439	11
République démocratique du Congo	270	285	6
République populaire démocratique lao	460 ¹	526	14
République-Unie de Tanzanie	152	159 ²	5
Rwanda	307	201	-35
Sierra Leone	368	404	10
Tchad	155	212	37
Togo	345	510	48
Yémen	295	305 ²	3
Zambie	331	226	-32
Pour mémoire			
Afrique subsaharienne	418	371	
Pays à faible revenu et à revenu intermédiaire *	...	567	-11
Pays à revenu élevé *	...	18 918	..

*Selon les définitions de la Banque mondiale. ¹1985-87. ²1990-92.Source: Banque mondiale (1999), *World Development Indicators 1999*.

Tableau 4. Rendements des principales récoltes dans les PMA et les autres pays en développement

Récolte	Rendement annuel moyen en 1995-99 (tonnes par ha)		Rendement moyen dans les PMA en pourcentage du rendement dans tous les pays en développement
	Tous pays en développement	PMA	
Blé	2,64	1,48	66,0
Riz	3,70	2,54	68,0
Maïs	2,86	1,23	43,0
Céréales secondaires	1,94	0,81	42,0
Fibres	0,64	0,52	81,0
Huiles	0,48	0,22	47,0
Légumineuses	0,67	0,51	77,0
Racines et tubercules	11,80	6,60	56,0
Légumes	14,60	7,20	49,0

Source: Calculs fondés sur les données provenant de FAOSTAT (2000).

Tableau 5. Contributions relatives de l'augmentation des superficies et des rendements à l'accroissement de la production agricole dans les PMA, 1981-89 et 1990-99

Culture	1981-89			1990-99		
	Croissance annuelle moyenne	Due: Superficie	Rendement	Croissance annuelle moyenne	Due: Superficie	Rendement
	(pourcentage)			(pourcentage)		
Total des cultures céréalières	2,1	77,0	23,0	2,0	72,0	28,0
dont:						
Blé	0,8	36,0	64,0	4,0	70,0	30,0
Riz	2,3	17,0	83,0	1,7	43,0	58,0
Maïs	4,1	88,0	12,0	2,4	43,0	57,0
Céréales secondaires	2,7	118,0	-18,0	2,5	75,0	25,0
Fibres (coton)	1,5	35,0	65,0	3,0	80,0	20,0
Huiles	1,0	85,0	15,0	3,6	105,0	-5,0
Légumineuses	0,3			4,4	84,0	26,0
Racines et tubercules	2,7	77,0	23,0	1,7	81,0	19,0
Légumes et melons	2,8	69,0	31,0	1,8	62,0	38,0
Fruits	2,3	106,0	-6,0	1,0	99,0	1,0

Source: Calculs fondés sur les données provenant de FAOSTAT (2000).

Tableau 6. Part des PMA dans le nombre total mondial de têtes de bétail en 1997-99 et dans la production mondiale de l'élevage

	Part du cheptel mondial (pourcentage)		Productivité (kilogrammes de produit par animal)	
	PMA	Tous pays en développement	PMA	Tous pays en développement
Par produit:				
Bœuf	4	48	113	167
Viande d'ovins et de caprins	11	70	11	13
Lait	3	39	115	414
Viande de volaille	2	50	0,89	1,30
Viande de porc	1	57	46	72
Par type d'animal:	14	77		
Bovins et buffles	18	76		
Ovins et caprins	5	70		
Poulets	2	67		
Porcs				

Source: FAOSTAT (2000).

Tableau 7. Taux interne de rendement par unité de dépense aux services de vulgarisation agricole et en recherche agronomique dans les régions en développement, par région, et dans les pays de l'OCDE

Région	Services de vulgarisation Rendement moyen (pourcentage)	Recherche appliquée Rendement moyen (pourcentage)
Pays en développement:		
Afrique	27	37
Asie	47	67
Amérique latine	46	47
Pays de l'OCDE	50	40

Source: FAO (2000), *Situation de l'alimentation et de l'agriculture, 2000*, Tableau 16.

Tableau 8. PMA: Apport calorique par habitant, 1979-81, 1989-91 et 1996-98 (kcal/jour)

Pays/région	1979-81	1989-91	1996-98
Monde	2 540	2 700	2 780
Pays en développement	2 300	2 510	2 650
PMA *	2 040	2 080	2 070
dont:			
Afrique	2 060	2 010	2 000
Asie	2 020	2 180	2 180
Pacifique	2 380	2 340	2 410
Caraïbes	2 040	1 770	1 840
Afghanistan	2 210	1 920	1 620
Angola	2 120	1 790	1 910
Bangladesh	1 910	2 060	2 060
Bénin	2 050	2 310	2 540
Burkina Faso	1 690	2 090	2 160
Burundi	2 030	1 910	1 640
Cambodge	1 720	1 940	2 060
Cap-Vert	2 500	2 960	3050
Comores	1 790	1 870	1 850
Djibouti	1 810	1 810	2 060
Érythrée	1 650
Éthiopie	1 850
Gambie	1 800	2 440	2 520
Guinée	2 270	2 050	2 310
Guinée-Bissau	2 010	2 400	2 420
Haïti	2 040	1 770	1 840
Îles Salomon	2 230	2 110	2 170
Kiribati	2 600	2 580	2 920
Lesotho	2 250	2 220	2 230
Libéria	2 520	2 120	2 000
Madagascar	2 420	2 160	2 010
Malawi	2 270	1 960	2 170
Maldives	2 160	2 370	2 470
Mali	1 760	2 270	2 150
Mauritanie	2 120	2 540	2 630

Tableau 8 (suite). PMA: Apport calorique par habitant, 1979-81, 1989-91 et 1996-98 (kcal/jour)

Pays/région	1979-81	1989-91	1996-98
Mozambique	1 920	1 780	1 860
Myanmar	2 320	2 630	2 830
Népal	1 900	2 360	2 190
Niger	2 140	2 050	1 940
Ouganda	2 120	2 300	2 140
République centrafricaine	2 320	1 920	2 000
République démocratique du Congo	2 070	2 100	1 750
République populaire démocratique lao	2 080	2 090	2 120
République-Unie de Tanzanie	2 280	2 220	2 000
Rwanda	2 290	2 000	2 030
Sao Tomé-et-Principe	2 080	2 150	2 170
Sierra Leone	2 110	2 020	2 050
Somalie	1 820	1 760	1 550
Soudan	2 270	2 190	2 430
Tchad	1 650	1 740	2 070
Togo	2 190	2 290	2 460
Vanuatu	2 560	2 730	2 730
Yémen	1 950	2 050	2 050
Zambie	2 180	2 060	1 960

* À l'exclusion du Bhoutan, de la Guinée équatoriale, de Samoa et de Tuvalu, pour lesquels des données n'étaient pas disponibles.

Source: FAO.

Tableau 9. Incidence de la sous-alimentation dans les PMA, 1969-71 et 1996-98

	Population totale*		Population sous-alimentée			
	1969-71 (millions)	1996-98 (millions)	1969-71 % de la Nombre population (millions) totale		1996-98 % de la Nombre population (millions) totale	
Tous PMA*	304,9	594,3	115,7	38	235,2	40
Afrique	165,6	344,9	67,4	41	149,0	43
Angola	5,6	11,7	1,8	33	5,0	43
Bénin	2,7	5,6	1,1	41	0,8	14
Burkina Faso	5,4	11,0	3,2	59	3,5	32
Burundi	3,5	6,4	1,2	34	4,3	68
Érythrée	...	3,4	2,2	65
Éthiopie, RPD	30,6	...	17,2	56
Éthiopie	...	58,2	28,4	49
Gambie	0,5	1,2	0,1	32	0,2	16
Guinée	3,9	7,3	1,3	34	2,1	29
Lesotho	1,1	2,0	0,5	43	0,6	29
Libéria	1,4	2,4	0,4	30	1,1	46
Madagascar	6,9	14,6	1,1	16	5,8	40
Malawi	4,5	10,1	1,0	23	3,2	32
Mali	5,5	10,4	2,3	41	3,4	32
Mauritanie	1,2	2,5	0,6	48	0,3	13
Mozambique	9,4	18,4	5,0	53	10,7	58
Niger	4,2	9,8	1,7	41	4,5	46
Ouganda	9,8	20,0	2,2	23	6,0	30
Rép. centrafricaine	1,8	3,4	0,4	22	1,4	41
Rép. dém. du Congo	20,3	48,0	6,7	33	29,3	61
Rép.-Unie de Tanzanie	13,7	31,4	8,1	59	12,7	41
Rwanda	3,7	6,0	1,0	28	2,3	39
Sierra Leone	2,7	4,4	0,9	34	1,9	43
Somalie	3,6	8,8	2,0	56	6,6	75
Soudan	13,9	27,7	4,3	31	5,1	18
Tchad	3,7	7,1	1,4	38	2,7	38
Togo	2,0	4,3	0,5	24	0,8	18
Zambie	4,2	8,6	1,2	30	3,9	45
Asie	134,7	241,6	45,8	34	81,3	34
Afghanistan	13,6	20,9	4,7	34	14,6	70
Bangladesh	66,7	122,7	20,2	30	46,8	38
Cambodge	6,9	10,5	2,1	30	3,4	33
Myanmar	27,1	43,9	9,4	35	3,1	7
Népal	11,3	22,3	5,0	44	6,2	28
Rép. pop. dém. lao	2,7	5,0	0,9	32	1,5	29
Yémen	6,3	16,3	3,6	57	5,7	35

Tableau 9 (suite). Incidence de la sous-alimentation dans les PMA, 1969-71 et 1996-98

	Population totale*		Population sous-alimentée			
	1969-71 (millions)	1996-98 (millions)	1969-71 % de la Nombre popula- tion totale		1996-98 % de la Nombre popula- tion totale	
Caraïbes	4,5	7,8	2,5	54	4,8	62
Haïti	4,5	7,8	2,5	54	4,8	62

* À l'exclusion du Bhoutan, du Cap-Vert, des Comores, de Djibouti, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, des Îles Salomon, de Kiribati, des Maldives, de Samoa, de Sao Tomé et-Principe, de Tuvalu et de Vanuatu, pour lesquels des données n'étaient pas disponibles.

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Source: 1969-71: données non publiées de la FAO ; 1996-98: FAO, Rome (2000), *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*, Tableau 1.

Tableau 10. Pauvreté rurale et urbaine dans des PMA sélectionnés (pourcentage de la population totale rurale ou urbaine)

Pays/région	Année ou période	Pauvreté	
		Rurale	Urbaine
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale			
Burkina Faso	1998	50,7	15,8
Guinée-Bissau	1991	60,9	24,1
Mauritanie	1996	58,9	19,0
Niger	1989-1993	66,0	52,0
Sierra Leone	1989	76,0	53,0
Tchad	1985-1986	67,0	63,0
Afrique de l'Est et Afrique australe			
Éthiopie	1994-1997	45,9	38,7
Lesotho	1993	53,9	27,8
Madagascar	1993-1994	77,0	47,0
Ouganda	1997	48,2	16,3
Zambie	1996	74,9	34,0
Est et sud de l'Asie			
Bangladesh	1995-1996	39,8	14,3
Cambodge	1997	43,1	24,8
Népal	1995-1996	44,0	23,0
République populaire démocratique lao	1993	53,0	24,0

Source: FIDA Rapport sur la pauvreté rurale 2000, Rome (2000).

Tableau 11. Part du revenu non agricole dans des PMA sélectionnés

Pays	Année	Situation	Part en pourcentage
Bangladesh	1987	Terres irriguées	29
		Précipitations favorables	41
		Terres exposées à la sécheresse	36
		Terres exposées aux inondations	45
		Terres affectées par la salinité	28
	1963		18
	1973		22
	1976		18
	1982		8
	1979-81	Dhaka	59*
		Chittagong	65*
	1983/84		34*
1984/85		35*	
1990/91		39*	
Népal	1987	Terres irriguées 1	19
		Terres irriguées 2	7
		Agriculture pluviale 1	17
		Agriculture pluviale 2	1
Burkina Faso	1978/79		22
	1981-85	Terres sahéliennes (défavorables)	34
		Terres guinéennes (favorables)	41
	1981-85	<u>Zone défavorable</u>	
		Tiers à faible revenu	14
		Tiers de revenu élevé	44
	Éthiopie	1989/90	<u>Zone favorable</u>
Tiers à faible revenu			20
Tiers de revenu élevé			50
Gambie	1985/86		31
		Premier tiers de revenu	34
		Deuxième tiers de revenu	30
Lesotho	1976	Troisième tiers de revenu	30
		Premier quartile de revenu	23
		Deuxième quartile de revenu	20
		Troisième quartile de revenu	21
Lesotho	1976	Quatrième quartile de revenu	26
		Premier quartile de revenu	67
		Deuxième quartile de revenu	30
Lesotho	1976	Troisième quartile de revenu	63
			94

Tableau 11 (suite). Part du revenu non agricole dans des PMA sélectionnés

Pays	Année	Situation	Part en pourcentage
Lesotho	1976	Quatrième quartile de revenu	84
Malawi	1990/91		34
Mali	1988/89		59
Mozambique	1991	Zone de récoltes commerciales	17
		Zone de récoltes non commerciales	12
	1991	<u>Zone de récoltes commerciales</u>	
		Premier quartile de revenu	11
		Deuxième quartile de revenu	15
		Troisième quartile de revenu	16
		Quatrième quartile de revenu	25
		<u>Zone de récoltes non commerciales</u>	
		Premier quartile de revenu	6
		Deuxième quartile de revenu	6
		Troisième quartile de revenu	20
		Quatrième quartile de revenu	16
Niger	1989/90	Terres défavorables	44
		Terres favorables	34
	1989/90	<u>Terres soudano-sahéliennes (défavorables)</u>	
		Tercile de faible revenu	27
		Tercile de revenu intermédiaire	41
		Tercile de revenu élevé	64
		<u>Terres soudano-guinéenne (favorables)</u>	
		Tercile de faible revenu	31
		Tercile de revenu intermédiaire	32
		Tercile de revenu élevé	40
Rép.-Unie de Tanzanie	1980		25
Rwanda	1991		24
	1991	Premier quartile de revenu	13
		Deuxième quartile de revenu	16
		Troisième quartile de revenu	19
		Quatrième quartile de revenu	31
Soudan	1988		38

* Part en pourcentage de l'emploi.

Source: FAO, Rome (1998), *Situation de l'alimentation et de l'agriculture 1998*, Troisième partie.

Tableau 12. Importations de produits alimentaires des PMA, 1996-98
(moyenne annuelle)

Pays	Total des importations de produits alimentaires (en millions de dollars)	Importations de céréales (en millions de dollars)	Part des importations alimentaires dans le total des importations de marchandises (pourcentage)	Part des céréales dans les importations de produits alimentaires (pourcentage)
Tous PMA	5 179	2 710	15	52
Afghanistan	124	35	28	28
Angola	275	104	13	38
Bangladesh	598	363	9	61
Bénin	98	43	15	43
Bhutan	14	9	10	62
Burkina Faso	97	63	13	66
Burundi	22	13	17	58
Cambodge	59	13	10	22
Cap-Vert	49	11	21	23
Comores	22	11	38	48
Djibouti	54	24	17	43
Érythrée	69	57	14	82
Éthiopie	113	93	10	82
Gambie	63	31	26	49
Guinée	155	77	16	50
Guinée équatoriale	8	2	8	24
Guinée-Bissau	29	22	46	77
Haïti	224	134	32	60
Îles Salomon	17	11	10	64
Kiribati	11	4	27	38
Lesotho	143	70	13	49
Libéria	67	46	17	69
Madagascar	52	35	11	67
Malawi	43	30	7	69
Maldives	45	13	13	28
Mali	91	29	12	32

Tableau 12 (suite). Importations de produits alimentaires des PMA, 1996-98 (moyenne annuelle)

Pays	Total des importations de produits alimentaires (en millions de dollars)	Importations de céréales (en millions de dollars)	Part des importations alimentaires dans le total des importations de marchandises (pourcentage)	Part des céréales dans les importations de produits alimentaires (pourcentage)
Mauritanie	171	108	70	63
Mozambique	120	68	15	57
Myanmar	34	12	1	37
Népal	84	20	6	23
Niger	76	28	18	37
Ouganda	48	34	6	70
Rép. dém. du Congo	196	103	45	52
Rép. pop. dém. lao	37	24	6	66
Rép.-Unie de Tanzanie	137	71	10	52
République centrafricaine	24	9	10	38
Rwanda	66	48	25	72
Samoa	27	7	27	25
Sao Tomé-et-Principe	5	2	22	50
Sierra Leone	130	94	76	73
Somalie	88	36	50	41
Soudan	239	146	14	61
Tchad	37	22	16	59
Togo	48	26	11	54
Tuvalu	1	0	11	34
Vanuatu	15	7	15	48
Yémen	969	442	51	46
Zambie	85	61	10	72

Source: FAO

Tableau 13. Assistance extérieure au secteur de l'agriculture des pays en développement et des PMA, 1981-99

Période	Total des engagements au titre de l'APD		Dont assistance extérieure à l'agriculture (AEA)					
	Tous pays en développement	PMA	Part des PMA dans le total de l'APD aux pays en développement	Tous pays en développement	PMA	AEA en pourcentage de l'APD aux pays en développement	Part des PMA dans le total de l'AEA aux pays en développement	Part de l'AEA dans le total de l'APD aux PMA
	en millions de dollars (1)	en millions de dollars (2)	en pourcentage (3)=(2/1)	en millions de dollars (4)	en millions de dollars (5)	en pourcentage (6)=(4/1)	en pourcentage (7)=(5/4)	en pourcentage (8)=(5/2)
1981	39 894	10 316	25,9	9 945	2 173	24,9	21,9	21,1
1982	37 277	10 529	28,2	10 775	2 317	28,9	21,5	22,0
1983	35 907	10 317	28,7	10 031	2 214	27,9	22,1	21,5
1984	39 012	10 631	27,3	9 411	1 808	24,1	19,2	17,0
1985	38 128	10 892	28,6	9 988	2 228	26,2	22,3	20,5
1986	44 951	13 121	29,2	12 532	2 329	27,9	18,6	17,8
1987	52 638	15 876	30,2	12 229	2 845	23,2	23,3	17,9
1988	61 224	15 949	26,1	13 343	3 354	21,8	25,1	21,0
1989	56 213	15 548	27,7	12 404	2 826	22,0	22,8	18,2
1990	80 923	16 042	19,8	13 591	3 090	16,8	22,7	19,3
Moyenne 1981-90	48 617	12 922	27,2	11 425	2 518	24,4	21,9	19,6

Tableau 13 (suite). Assistance extérieure au secteur de l'agriculture des pays en développement et des PMA, 1981-99

Période	Total des engagements au titre de l'APD		Dont assistance extérieure à l'agriculture (AEA)					
	Tous pays en développement	PMA	Part des PMA dans le total de l'APD aux pays en développement	Tous pays en développement	PMA	AEA en pourcentage de l'APD aux pays en développement	Part des PMA dans le total de l'AEA aux pays en développement	Part de l'AEA dans le total de l'APD aux PMA
	en millions de dollars (1)	en millions de dollars (2)	en pourcentage (3)=(2/1)	en millions de dollars (4)	en millions de dollars (5)	en pourcentage (6)=(4/1)	en pourcentage (7)=(5/4)	en pourcentage (8)=(5/2)
1991	77 758	17 570	22,6	12 196	1 881	15,7	15,4	10,7
1992	71 811	17 034	23,7	12 547	2 505	17,4	20,0	14,7
1993	72 180	15 478	21,4	9 535	1 708	13,2	17,9	11,0
1994	74 248	16 430	22,1	11 350	1 520	15,3	13,3	9,3
1995	75 385	15 693	20,8	10 949	1 798	14,5	16,4	11,5
1996	73 709	14 620	19,8	10 951	2 185	14,9	20,0	15,0
1997	63 442	14 044	22,1	11 641	2 205	18,4	18,9	15,7
1998	61 533	14 229	23,1	11 953	2 270	19,4	19,0	16,0
1999*	67 798	14 976	22,1	10 297	2 145	15,1	20,8	14,3
Moyenne 1991-99	70 874	15 564	22,0	11 269	2 014	16,0	18,0	13,1

* Les données pour 1999 sont provisoires.

Source: Données de la FAO concernant l'assistance extérieure à l'agriculture, sur la base des informations dont disposent l'OCDE, la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le FIDA, l'IOPEP et le GCRAI.

Tableau 14. Assistance extérieure à l'agriculture (AEA): Total des engagements par principaux groupes de donateurs de 1995 à 1999 (en millions de dollars)

	PMA - total				Tous pays en développement - total					
	1995	1996	1997	1998	1999*	1995	1996	1997	1998	1999*
Total des engagements d'AEA	1 798	2 185	2 205	2 270	2 145	10 949	10 951	11 641	11 953	10 297
- dont subventions:	926	1 496	1 074	1 153	1 092	3 306	3 508	3 231	3 565	3 259
Total des engagements bilatéraux	1 001	1 511	1 088	1 140	1 175	4 727	5 136	4 137	4 446	3 992
Total des engagements multilatéraux	797	674	1 118	1 130	970	6 221	5 815	7 504	7 507	6 305
dont:										
- Groupe du GCRAI/FAO/PNUD	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	663	657	730	718	708
- FIDA	120	133	106	150	175	255	391	350	405	393
- Banques régionales de développement	205	161	400	300	357	990	1 889	2 247	1 548	2 039
- Groupe de la Banque mondiale	370	300	493	535	279	4 158	2 622	3 752	4 330	2 872

n.d.: données non disponibles

*Les données pour 1999 sont provisoires.

Source: Données de la FAO concernant l'assistance extérieure à l'agriculture, sur la base des informations dont disposent l'OCDE, la Banque mondiale, les banques régionales de développement, le FIDA, l'IOPEP et le GCRAI.

Tableau 15. Commerce intrarégional et interrégional de produits agricoles des pays en développement, 1980-97 (valeur en millions de dollars)

Exportations de:	Année	Tous pays en développement		Amérique latine		Afrique		Asie occidentale		Autres pays d'Asie	
		Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales
Monde	1980	78 023	100	15 503	100	15 082	100	14 044	100	30 177	100
	1990	102 457	100	17 070	100	15 621	100	19 031	100	47 382	100
	1996	166 940	100	31 688	100	17 560	100	24 462	100	88 705	100
Tous pays en développement	1980	27 348	35	3 964	26	3 274	22	5 248	37	14 197	47
	1990	41 668	41	5 740	34	4 946	32	7 407	39	23 019	49
	1997	83 947	50	13 626	43	6 173	35	13 857	57	48 990	55
<i>dont:</i> Amérique latine	1980	6 990	9	3 335	22	970	6	1 204	9	1 269	4
	1990	11 128	11	4 859	28	1 552	10	2 202	12	2 243	5
	1997	22 894	14	12 085	38	1 857	11	2 556	10	6 253	7

Tableau 15 (suite). Commerce intrarégional et interrégional de produits agricoles des pays en développement, 1980-97 (valeur en millions de dollars)

Exportations de:	Année	Tous pays en développement		Amérique latine		Afrique		Asie occidentale		Autres pays d'Asie	
		Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales	Valeur	Pourcentage des exportations totales
Afrique	1980	2 144	3	108	1	881	6	444	3	542	2
	1990	3 645	4	136	1	1 517	10	840	4	1 104	2
	1997	5 371	3	300	1	1 901	11	1 173	5	1 959	2
Asie occidentale	1980	1 520	2	14	0	138	1	1 144	8	197	1
	1990	2 611	3	40	0	332	2	1 936	10	238	1
	1997	2 912	2	88	0	446	3	4 300	18	1 013	1
Autres pays d'Asie	1980	16 274	21	486	3	1 165	8	2 372	17	12 066	40
	1990	23 851	23	668	4	1 409	9	2 350	12	19 272	41
	1997	48 527	29	1 109	7	1 935	11	5 805	24	39 498	45

Note: Le tableau se rapporte au commerce de tous les produits alimentaires et de toutes les matières premières agricoles (c'est-à-dire CTCI 0+1+2 (moins 27 et 28) +4).

Source: CNUCED, Manuel de Statistiques sur le Commerce et le développement 1996-1997 (New York et Genève: Organisation des Nations Unies, 1999).

Tableau 16. Résumé des engagements tarifaires pris par les PMA au titre de l'Accord sur l'agriculture

Pays	Taux moyen des:		Taux moyen des droits appliqués ²
	Droits consolidés ¹ (%)	ADC ¹	
Afrique:			
Angola	55 ³	0,1	...
Bénin	60 ³	19	13
Burkina Faso	100	50	33
Burundi	100	30	...
Djibouti	40 ³	100	...
Gambie	110 ³	10	...
Guinée	40	23 ³	16,6 ⁵
Guinée-Bissau	40	25 ³	...
Lesotho	200
Madagascar	30	250	...
Malawi	125	0	...
Mali	60	50	27,6 ⁵
Mauritanie	25 ³	15	...
Mozambique	100 ³	300	...
Niger	50 ³	50	...
Ouganda	80 ³	...	21
Rép. centrafricaine	30	16	...
Rép. dém. du Congo	55 ³	0,1	...
République-Unie de Tanzanie	120	120	16,2 ⁶
Rwanda	80
Sierra Leone	40 ³	20 ³	...
Tchad	80
Togo	80	7	17
Zambie	125 ³	...	24

Tableau 16 (suite). Résumé des engagements tarifaires pris par les PMA au titre de l'Accord sur l'agriculture

Pays	Taux moyen des:		Taux moyen des droits appliqués ²
	Droits consolidés ¹ (%)	ADC ¹	
Asie			
Bangladesh	200 ³	30	7,5 - 0 (range)
Îles Salomon	80 ³		35,6
Maldives	30 ³	1	...
Myanmar	84 ⁴
Amérique latine et Caraïbes			
Haïti	21 ⁴	16 ⁴	...

¹ Les consolidations de droits et autres droits et charges (ADC) sont uniformes pour tous les produits, sauf indications contraires. (*Source*: Notifications à l'OMC).

² Informations tirées des derniers examens des politiques commerciales des pays intéressés et de: Kent, Wilcock et Gwynn (1997), *Likely Impact of the GATT Agricultural Agreement on African Agricultural Trade and Development*, ARAP II Research Report No. 1024, USAID.

³ Taux appliqué à la plupart des produits agricoles.

⁴ Moyenne simple de toutes les lignes tarifaires applicables à l'agriculture.

⁵ En tant que membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ce pays se prépare à appliquer le tarif extérieur commun de 10 pour cent ou de 20 pour cent sur les produits agricoles.

⁶ Moyenne pour tous les produits (y compris les articles manufacturés).

